

N° au catalogue 92-137-X2019001
ISBN 978-0-660-29764-4

Recensement de la Population de 2021

Résultats de la consultation du Recensement de la population de 2021 : Ce que nous ont dit les Canadiens

Recensement de la population, 2021

Date de diffusion : le 8 avril 2019



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Introduction	4
Processus de consultation : aperçu	6
Chapitre 1 — Qui avons-nous consulté?	7
Consultation en ligne	7
Discussions en personne auprès des intervenants.....	7
Chapitre 2 — Répondre aux besoins d’information	9
Aperçu.....	9
Petites régions géographiques et populations d’intérêt	9
Comparabilité à l’échelle du Canada	10
Continuité au fil du temps	11
Fréquence de la disponibilité des données	12
Analyse multivariée	13
Objectifs des besoins en matière de données.....	14
Autres sources de données	16
Chapitre 3 — Besoins d’information selon le thème.....	17
Aperçu.....	17
Dénombrement des ménages et de la population.....	17
Renseignements démographiques et composition du ménage	18
Langue	19
Activités de la vie quotidienne	20
Immigration et citoyenneté	21
Origine ethnique et groupe de population	22
Peuples autochtones	23
Religion	24
Mobilité.....	25
Scolarité	26
Activité sur le marché du travail et déplacement domicile-travail	27
Revenu et dépenses	29
Logement	30
Nouvelle question proposée : anciens combattants.....	31
Nouvelles questions proposées : ayants droit et langue d’enseignement.....	32
Nouvelle question proposée : état de santé général	33
Chapitre 4 — Prochaines étapes.....	34
Annexe A — Répartition des réponses à la consultation en ligne sur le Recensement de 2021.....	37
Annexe B — Critères d’évaluation du Recensement de la population relatifs aux exigences des utilisateurs	38
Annexe C — Petites régions géographiques et populations d’intérêt	39
Annexe D — Comparabilité à l’échelle du Canada, continuité au fil du temps et fréquence de la disponibilité des données.....	40
Annexe E — Analyse multivariée.....	41
Annexe F — Fins visées par l’utilisation des données	42
Annexe G — Lacunes dans les données signalées pendant la consultation en ligne	43

Résultats de la consultation du Recensement de la population de 2021 : Ce que nous ont dit les Canadiens

Introduction

Les données du Recensement de la population sont importantes pour toutes les collectivités et jouent un rôle essentiel dans la planification des services qui soutiennent l'emploi, l'éducation et les soins de santé. Les données sont utilisées par les administrations publiques, les entreprises, les associations, les organisations et de nombreux autres intervenants pour prendre des décisions importantes. Le recensement fournit des renseignements qui rendent compte de l'évolution de la société au Canada et représente la source principale de données sociodémographiques pour des groupes de population particuliers, comme les familles monoparentales, les peuples autochtones, les immigrants, les personnes âgées et les groupes linguistiques.

Les chiffres de population rajustés du recensement servent de base au Programme des estimations démographiques. Les estimations démographiques, quant à elles, servent à déterminer la représentation au Parlement, à calculer les paiements de transfert entre les ordres de gouvernement et à appuyer divers programmes gouvernementaux partout au pays.

Le fait d'évaluer et de revoir le contenu du questionnaire du recensement permet d'en maintenir la pertinence. Nous tenons compte des facteurs suivants lorsque nous évaluons le questionnaire du recensement :

- exigences législatives
- besoins en matière de politiques et de programmes
- fardeau de réponse pour les Canadiens
- préoccupations relatives au respect de la vie privée
- résultat des consultations et des mises à l'essai
- qualité des données
- coût et considérations opérationnelles
- comparabilité historique
- disponibilité d'autres sources de données.

La consultation auprès des utilisateurs des données du recensement et du public canadien permet à Statistique Canada de déterminer si les questions posées dans le cadre du recensement sont pertinentes ou non, comment les données du recensement sont utilisées, et quelle importance revêt le recensement pour les Canadiens. Une consultation en bonne et due forme est planifiée au début de chaque cycle de recensement. Durant cette période, Statistique Canada invite les utilisateurs de données, les intervenants et le grand public à fournir de la rétroaction sur les données qu'ils utilisent, les fins auxquelles elles sont utilisées, ainsi que les lacunes qu'elles comportent, le cas échéant, que Statistique Canada devrait prendre en compte lors du prochain cycle du recensement.

Statistique Canada a mené son processus de consultation pour le Recensement de 2021 de l'automne 2017 au printemps 2018, au moyen d'un questionnaire en ligne et de discussions en personne auprès des intervenants. Tous les Canadiens ont été invités à participer à la consultation en ligne. Plus de 2 800 répondants y ont participé, un nombre sans précédent qui montre un niveau élevé d'intérêt pour contribuer à modéliser une source importante de données démographiques et sociales qui soutient la prise de décisions et l'analyse. On a reçu des réponses détaillées d'organisations et de représentants des administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales; des Premières Nations, des Métis et des Inuits; du grand public; des universitaires; des groupes d'intérêts spéciaux et du secteur privé.

Le pays compte sur les données de grande qualité du recensement. Statistique Canada utilise les meilleures normes et méthodes scientifiques pour concevoir le contenu du questionnaire du Recensement de la population. Le processus bien établi servant à déterminer le contenu du recensement est en place depuis de nombreux recensements. Il commence par une vaste consultation auprès des utilisateurs des données, suivie par des essais qualitatifs et, enfin, par un test de contenu quantitatif.

Statistique Canada modifie les questions posées dans le cadre du recensement d'après les résultats des consultations. En 2018, diverses versions ont fait l'objet d'essais qualitatifs grâce à des interviews cognitives individuelles. Ces interviews ont été menées dans les deux langues officielles partout au Canada. Les questionnaires du recensement ont fait l'objet d'une nouvelle révision à partir des résultats des essais qualitatifs, et seront soumis à des essais quantitatifs auprès de 250 000 ménages lors du Test du recensement de 2019. Par suite d'une analyse statistique des résultats du Test du recensement de 2019 et de la prise en compte des coûts, des facteurs opérationnels et des mesures à adopter contre la perte de qualité des données, Statistique Canada formulera des recommandations au gouvernement, lesquelles détermineront le contenu final du questionnaire du Recensement de 2021.

Processus de consultation : aperçu

Le processus de consultation a commencé en septembre 2017 et a pris fin en mai 2018. Il comprenait une consultation en ligne auprès de tous les Canadiens et des discussions en personne auprès des intervenants des ministères fédéraux et d'autres organisations, ainsi qu'auprès des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Statistique Canada a recueilli le point de vue de plusieurs personnes et organisations dans de nombreux secteurs de la société canadienne :

- ministères fédéraux
- ministères et organismes provinciaux et territoriaux
- administrations municipales
- personnes, dirigeants et organisations inuits, métis et des Premières Nations
- organisations non gouvernementales (ONG)
- chercheurs et universitaires
- entreprises
- grand public.

Pour comprendre les besoins des organisations et des collectivités autochtones, plus de 60 discussions ont été menées en personne dans 30 collectivités autochtones et non autochtones dans l'ensemble du Canada comprenant plus de 400 personnes.

Le présent rapport est axé sur les résultats de la consultation en ligne et des discussions avec les intervenants. Le chapitre 1 précise qui a été consulté. Le chapitre 2 décrit comment les besoins en information ont été évalués, alors que le chapitre 3 met l'accent sur les besoins en information selon les sujets du recensement et les lacunes statistiques qui ont été mentionnées. Le chapitre 4 explique les dernières étapes visant à déterminer quel contenu sera proposé aux fins du questionnaire du Recensement de 2021.

Un rapport distinct décrivant les résultats des discussions exhaustives menées auprès des Premières Nations, des Inuits et des Métis sera diffusé séparément. Il y aura aussi un rapport distinct sur les résultats des consultations concernant les produits du recensement.

Rétroaction concernant les produits du recensement

En plus de mentionner leurs besoins pour ce qui est du contenu du questionnaire du recensement, les répondants à la consultation en ligne ont fait état de leurs besoins de produits de données du recensement qui sont disponibles, mais qui sont inaccessibles pour une raison ou pour une autre ou que l'on pense indisponibles. Parmi les raisons possibles pour lesquelles les données ont été difficiles à trouver figuraient, sans s'y limiter, la difficulté à localiser les produits de données dans le site Web de Statistique Canada et le fait que les services de totalisations personnalisées de Statistique Canada n'étaient pas connus.

Nous avons fourni aux secteurs de programmes responsables des produits du recensement et de la diffusion des données, des renseignements sur la disponibilité et l'accessibilité des données découlant de cette consultation. Ces renseignements viendront compléter les résultats d'une consultation distincte de Statistique Canada concernant la diffusion des données du Recensement de la population de 2021.

Chapitre 1 – Qui avons-nous consulté?

Consultation en ligne

Grâce à la consultation en ligne, plus de 2 800 réponses ont été recueillies auprès de particuliers de septembre 2017 à février 2018. Afin de déterminer les besoins globaux de données du recensement d'une organisation (entreprise, administration publique, ONG), les diverses réponses des organisations ont été combinées. Les répondants à la consultation en ligne représentaient chaque province et territoire, ainsi que les besoins de nombreux secteurs (annexe A).

Quiconque souhaitait faire part de son point de vue concernant les questionnaires du recensement pouvait participer à la consultation en ligne. Plus de 10 000 utilisateurs connus des données du recensement ont été invités par courriel à participer à la consultation et encouragés à transférer l'invitation à d'autres membres de leur réseau. Par conséquent, les deux tiers des répondants ont été invités à participer par l'entremise des contacts de Statistique Canada.

Figure 1
Réponses à la consultation en ligne selon le type de répondant



Source : Consultation en ligne sur le Recensement de la population de 2021.

Discussions en personne auprès des intervenants

En plus d'avoir mené une consultation en ligne, Statistique Canada a rencontré en personne les répondants de 14 ministères fédéraux et autres organisations intéressées. Dans le cadre de ces réunions, les intervenants ont pu poser des questions au sujet des réponses en ligne, fournir des descriptions détaillées de leurs besoins en données et veiller à ce que leurs besoins soient bien compris. Parmi les ministères fédéraux qui ont pris part à ces réunions figuraient les suivants :

- Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Société canadienne d'hypothèques et de logement
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
- Patrimoine canadien
- Ministère des Finances Canada
- Emploi et Développement social Canada
 - ▶ Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
 - ▶ Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
- Santé Canada
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
- Services aux Autochtones Canada
- Ministère de la Défense nationale
- Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres
- Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
- Anciens Combattants Canada.

Discussions régionales sur les questions d'identification autochtone

De septembre 2017 à février 2018, Statistique Canada a tenu une série de discussions partout au pays. L'objectif était d'obtenir de la rétroaction sur les questions utilisées dans le cadre du recensement et d'autres enquêtes de Statistique Canada pour identifier les Premières Nations, les Métis et les Inuits. La dernière importante révision de ces questions a été effectuée en 2007, avant le Recensement de 2011.

Au cours de ces discussions, la Division de la statistique sociale et autochtone (DSSEA) de Statistique Canada et des conseillers du Programme de liaison avec les Autochtones ont visité 30 emplacements au pays, mené environ 60 séances, et écouté plus de 400 personnes. Les dirigeants et les utilisateurs de données des organisations autochtones locales, provinciales, territoriales et nationales comme les centres d'amitié, les organismes de santé et les collectivités ont tous contribué à ces discussions. Statistique Canada a aussi rencontré des représentants des administrations provinciales et territoriales et des ministères fédéraux, ainsi que des universitaires et des chercheurs.

Lors de discussions dirigées, nous avons demandé aux répondants de faire part de leurs idées et de leurs opinions sur quatre questions du recensement utilisées pour identifier les Premières Nations, les Métis et les Inuits, ainsi que sur des termes spécifiques comme « Aboriginal » ou « Indigenous » (en anglais). Nous avons également demandé aux répondants de fournir de la rétroaction sur les produits de données de Statistique Canada sur les autochtones.

Un rapport détaillé intitulé « Rapport sur les discussions régionales : examen des questions du recensement sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits » est disponible et résume la rétroaction obtenue lors de ces réunions.

Chapitre 2 – Répondre aux besoins d’information

Aperçu

Les consultations ont principalement mis l’accent sur les besoins d’information des utilisateurs de données, selon les critères d’évaluation des besoins des utilisateurs du recensement (annexe B). Le présent chapitre décrit le point de vue des organisations et des particuliers concernant les petites régions géographiques et les populations d’intérêt, la comparabilité des données du recensement à l’étendue du Canada, la continuité des données au fil du temps, la fréquence de la disponibilité des données, l’analyse multivariée, le but de l’utilisation des données du recensement et les autres sources de données. Les tableaux des résultats sont disponibles dans les annexes C à G. Les besoins d’information selon les sujets du recensement sont abordés dans le chapitre 3.

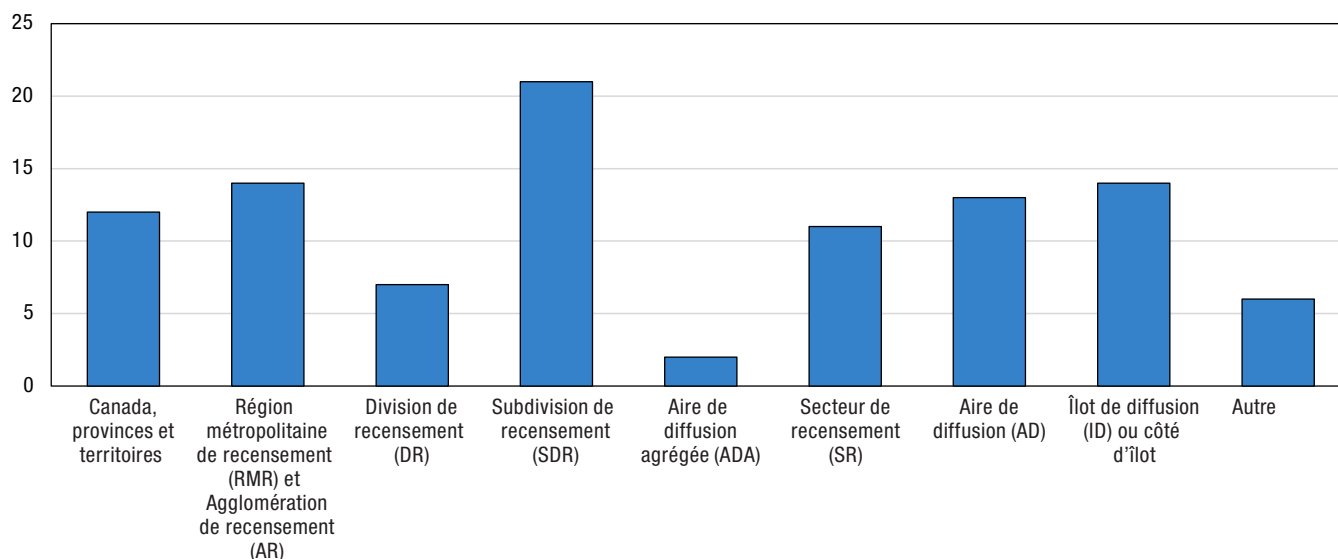
Petites régions géographiques et populations d’intérêt

Le recensement est une excellente façon de recueillir et de fournir des données sur de petites régions géographiques et des populations d’intérêt. En effet, le système de classification géographique de Statistique Canada permet aux utilisateurs de données de préciser des régions aussi petites que les côtés d’îlots. On a demandé aux répondants d’indiquer le plus petit niveau géographique que leur organisation ou eux-mêmes utilisaient (graphique 1), ainsi que les groupes de population qu’ils analysent à partir des données du recensement (annexe C).

Les répondants de tous les groupes d’utilisateurs ont manifesté un grand intérêt quant à l’accès aux données pour les régions comptant de petites populations. Dans l’ensemble, environ les deux tiers des répondants ont indiqué que le plus petit niveau géographique que leur organisation ou eux-mêmes utilisaient était la subdivision de recensement (SDR) ou un niveau inférieur. En fait, la SDR était la réponse la plus courante (21 % des répondants), suivie par les îlots de diffusion ou les côtés d’îlots (14 % des répondants). En dépit de l’intérêt marqué pour des régions comptant de petites populations, il ne s’agissait pas du plus petit niveau géographique déclaré parmi tous les groupes d’utilisateurs. Environ le quart des ministères fédéraux et des répondants métis, inuits et des Premières Nations ont indiqué que les niveaux national, provincial et territorial répondaient à leurs besoins. Environ le cinquième (21 %) des organisations non gouvernementales (ONG) et des universitaires (19 %) ont indiqué que les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement étaient les plus petits niveaux géographiques qu’ils analysaient.

Graphique 1
Plus bas niveau géographique utilisé par les organismes ou les particuliers

pourcentage d’utilisateurs des données du recensement



Source : Consultation en ligne sur le Recensement de la population de 2021.

Les répondants s'intéressent à différents groupes de population, ayant le plus souvent déclaré analyser la population canadienne totale (66 % des répondants), les enfants et les jeunes (55 % des répondants) et les personnes âgées (50 % des répondants). Pour ce qui est des autres groupes de population, les champs d'intérêt variaient selon le répondant :

- Les peuples autochtones sont importants pour les ministères fédéraux (69 %) ainsi que pour les répondants métis, inuits ou des Premières Nations (97 %).
- Les groupes linguistiques sont importants pour les organisations gouvernementales provinciales ou territoriales (68 %) et les ONG (55 %).
- Les immigrants se situent au centre des besoins des universitaires (63 %) et des entreprises (57 %).
- Les ménages à faible revenu présentent un intérêt pour les municipalités (64 %) ainsi que pour les répondants métis, inuits ou des Premières Nations (59 %).

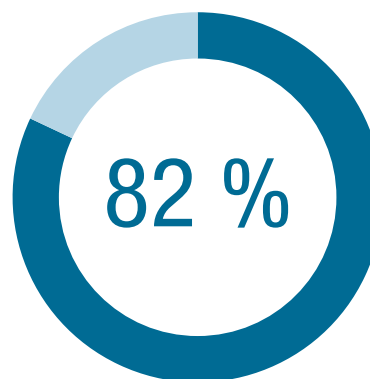
Comparabilité à l'échelle du Canada

Dans l'ensemble, 82 % des répondants ont mentionné l'importance de pouvoir comparer les données du recensement à l'échelle du Canada dans le cadre d'au moins un objectif (annexe D). Par ailleurs, 18 % des répondants n'accordaient aucune importance à la comparabilité des données du recensement à l'échelle du Canada, peu importe les fins visées.

L'importance de la comparabilité à l'échelle du Canada variait selon le type de répondant. Les répondants autochtones (100 %), les universitaires (95 %) et les organismes fédéraux (94 %) ont exprimé le plus grand besoin de comparer les données à l'échelle du pays. Certains groupes d'utilisateurs avaient une préférence moins marquée pour l'uniformité. Par exemple, les répondants du grand public ont déclaré le plus faible besoin de comparabilité à l'échelle nationale (70 %). Les organismes provinciaux et territoriaux (82 %) et les administrations municipales (80 %) ont aussi indiqué avoir un moins grand besoin de comparabilité à l'échelle du Canada.

Dans certains cas, des organisations ou des particuliers pourraient avoir besoin de comparer des thèmes particuliers du recensement à l'échelle du Canada. En ce qui a trait à la comparaison des données à l'échelle du Canada, les thèmes les plus importants pour les utilisateurs des données comprenaient le revenu (82 %) et les minorités visibles (80 %). À l'inverse, la comparabilité à l'échelle du Canada était moins importante pour ce qui est de la composition du ménage (67 %), de la mobilité (72 %) et des activités de la vie quotidienne (72 %).

Figure 2
Organismes et particuliers qui considèrent la comparabilité à l'étendue du Canada comme importante



Source : Consultation en ligne sur le Recensement de la population de 2021.

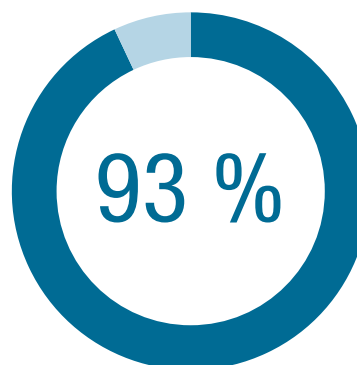
Continuité au fil du temps

Dans l'ensemble, 93 % des répondants étaient d'avis qu'il était important de pouvoir comparer les données du recensement au fil du temps dans le cadre de certains objectifs (annexe D). Seulement 7 % des répondants n'accordaient aucune importance à la continuité des données du recensement au fil du temps, peu importe les fins visées. Dans l'ensemble, tous les groupes d'utilisateurs considéraient la continuité au fil du temps comme très importante.

Les répondants ne croyaient pas que la continuité au fil du temps était aussi importante pour tous les thèmes du recensement. Dans le cas des répondants, les thèmes les moins importants à inclure dans des séries chronologiques du recensement étaient la composition du ménage (81 %) et les activités de la vie quotidienne (85 %), tandis que les thèmes les plus importants étaient le revenu (92 %) et les minorités visibles (91 %).

On a demandé aux répondants d'indiquer de façon générale ce qui était le plus important pour eux ou leur organisation : la pertinence (niveau auquel les données du recensement répondent aux besoins actuels des utilisateurs) ou la continuité des données du recensement au fil du temps. Dans l'ensemble, 49 %, ou près de la moitié, des répondants préféraient des données pertinentes, comparativement à 44 % des répondants qui préféraient la continuité au fil du temps et 7 % qui n'avaient pas d'opinion. Les ONG (60 %), les organismes fédéraux (56 %) et les organismes provinciaux et territoriaux (55 %) figuraient parmi les répondants qui considéraient fortement la pertinence des données du recensement comme plus importante que la continuité au fil du temps. Les universitaires privilégiaient la continuité au fil du temps davantage que tout autre groupe d'utilisateurs (58 %).

Figure 3
Organismes et particuliers qui considèrent la continuité au fil du temps comme importante



Source : Consultation en ligne sur le Recensement de la population de 2021.

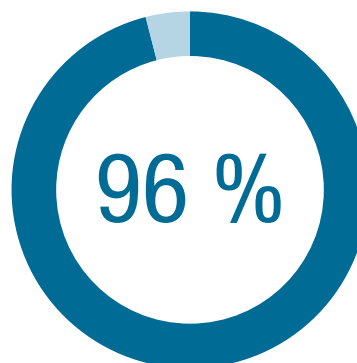
Fréquence de la disponibilité des données

Nous avons demandé aux répondants si leur organisation ou eux-mêmes préféreraient que la fréquence des questions du [questionnaire du Recensement de 2016](#) qu'ils utilisaient corresponde à chaque cycle de recensement (5 ans) ou à tous les deux cycles (10 ans) (annexe D). Dans l'ensemble, 96 % des organisations et des particuliers ayant utilisé les données du recensement préféreraient qu'au moins une des questions du recensement qu'ils utilisent soit posée à chaque cycle. Selon cette mesure, presque toutes les organisations et les particuliers de tous les groupes d'utilisateurs convenaient que les données du recensement devraient être disponibles tous les cinq ans.

Au moins 90 % des organisations et des particuliers convenaient qu'il était préférable que les données de tous les thèmes du recensement soient disponibles à chaque cycle du recensement, à l'exception de deux, l'origine ethnique (87 %) et la religion (82 %). La religion est actuellement le seul thème du recensement qui est disponible tous les 10 ans (la religion ne faisait pas partie des thèmes du Recensement de 2016, mais reviendra en 2021).

On a demandé aux répondants d'indiquer de façon générale si leur organisation ou eux-mêmes souhaitaient obtenir des chiffres provisoires de population et des logements avant la diffusion des chiffres définitifs. Près de la moitié des répondants (45 %), généralement des municipalités intéressées à utiliser des données plus à jour pour la planification ou pour établir leurs budgets, étaient d'avis que des chiffres provisoires seraient utiles. Environ le cinquième des répondants (19 %) croyaient que les chiffres définitifs répondaient à leurs besoins, alors qu'un peu plus du tiers (35 %) des répondants n'avaient pas d'opinion concernant les estimations provisoires.

Figure 4
Organismes et particuliers qui préfèrent des données du recensement tous les cinq ans



Source : Consultation en ligne sur le Recensement de la population de 2021.

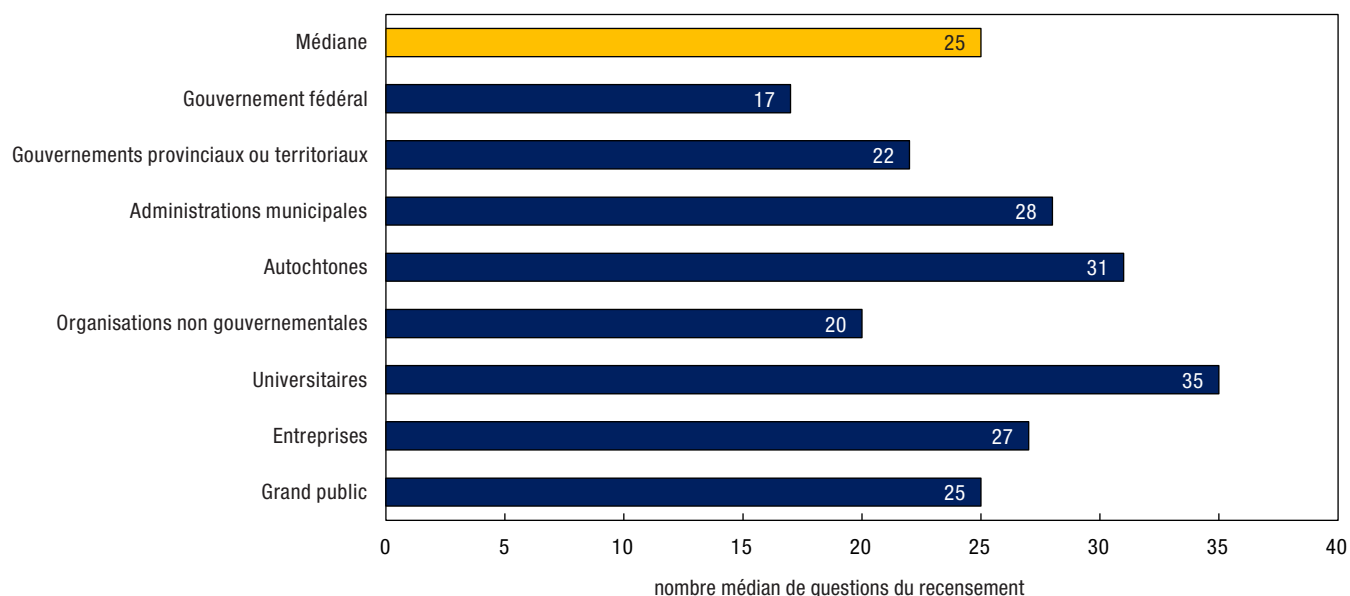
Analyse multivariée

L'analyse multivariée permet aux utilisateurs d'examiner les relations qui existent entre les différentes questions du recensement, comme celles qui portent sur l'âge, la scolarité, le revenu et le statut d'immigrant. Le recensement permet d'effectuer ce type d'analyse puisque des données sont disponibles pour chaque personne et ménage.

Au cours de la consultation, les répondants ont indiqué lesquelles des 80 questions du questionnaire détaillé du Recensement de 2016 ils utilisaient. Le nombre médian de questions utilisées par les participants s'élève à 25 (graphique 2 et annexe E). Le nombre de questions utilisées variait selon le groupe d'utilisateurs des données, allant de 17 pour les organismes fédéraux à 35 pour les universitaires. Même si, dans le cadre de la consultation, on n'a pas demandé aux répondants pourquoi ils utilisaient un certain nombre de questions, nous pouvons supposer que la façon dont les répondants utilisent la gamme complète des données rend compte de leurs objectifs. Par exemple, il se peut qu'un utilisateur de données mette davantage l'accent sur la prestation d'un service à un groupe de population particulier, alors qu'un autre utilisateur pourrait s'intéresser davantage à une vaste gamme d'activités, y compris la planification, la prestation de services ou de programmes, le contrôle et l'évaluation des besoins, ainsi que l'exécution de modèles complexes.

Graphique 2

Nombre médian de questions du recensement utilisées par les participants à la consultation



Source : Consultation en ligne sur le Recensement de la population de 2021.

Même si tous les types d'utilisateurs utilisaient généralement les données démographiques, sur la langue, la scolarité, l'activité sur le marché du travail et le revenu, il y avait des différences dignes de mention entre les groupes de répondants. Les organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux utilisaient généralement les données ethnoculturelles et les données sur les Autochtones davantage que les autres utilisateurs. Les administrations municipales utilisaient souvent les données sur la mobilité, le lieu de travail et le logement. Les utilisateurs autochtones ont déclaré utiliser au maximum l'ensemble du contenu du recensement, à l'exception des données ethnoculturelles liées à l'origine ethnique, aux minorités visibles et à la religion.

Objectifs des besoins en matière de données

Aperçu

On a demandé aux répondants s'ils utilisaient les données du recensement aux fins suivantes (annexe F) :

- fins législatives ou réglementaires
- affectation des ressources aux programmes et aux politiques
- prestation de services liés aux programmes
- activités de planification, d'élaboration, de suivi, d'évaluation et de production de rapports de rendement relativement aux programmes et aux politiques
- recherche ou autres utilisations.

On a demandé aux répondants qui utilisaient les données à des fins législatives ou réglementaires de préciser des lois ou des règlements précis.

Fins législatives et réglementaires

Les données du recensement étaient parfois utilisées pour appuyer la législation et la réglementation. Il s'agit de l'utilisation des données du recensement la moins souvent déclarée, mais la plus importante. Les organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux avaient tendance à utiliser davantage les données du recensement à des fins liées à la loi que les autres groupes d'utilisateurs de données. En fait, 43 % des ministères fédéraux ayant déclaré utiliser les données du recensement ont indiqué le faire dans le cadre d'au moins un objectif réglementaire ou législatif, comparativement à 27 % des organismes provinciaux et territoriaux et à 15 % des administrations municipales. Les groupes d'utilisateurs métis, inuits ou des Premières Nations (34 %) et les ONG (13 %) figuraient parmi les organisations non gouvernementales qui utilisaient le recensement le plus souvent à ces fins.

Au total, 345 organisations et particuliers ont fait état de 95 lois et règlements pour lesquels les données du recensement étaient utilisées.

Note : Ces lois et règlements ne citent pas tous le recensement; en fait, ils sont relativement peu nombreux à le faire. Toutefois, les organisations utilisent les données du recensement pour appuyer la législation.

Les thèmes du recensement les plus souvent utilisés pour appuyer la législation ou la réglementation avaient tendance à correspondre aux données les plus souvent utilisées globalement. Toutefois, les données sur la langue ressortaient parmi les thèmes les plus souvent utilisés aux fins législatives. La [Loi sur les langues officielles](#) était couramment citée par tous les ordres de gouvernement et les ONG. La [Charte canadienne des droits et libertés](#), et plus particulièrement l'article 23, était souvent citée par les organismes provinciaux et territoriaux, de même que les conseils scolaires, les ONG et le grand public.

Note : L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* garantit les droits à l'instruction dans la langue de la minorité pour les collectivités francophones de l'extérieur du Québec et pour les minorités anglophones au Québec.

Les ministères fédéraux utilisaient toute la gamme des données du recensement pour appuyer la législation, et plus particulièrement les données démographiques, sur la langue, les activités de la vie quotidienne, les Autochtones, le travail et le logement. Les répondants de ce groupe ont indiqué utiliser les données pour appuyer des lois précises, notamment la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#), la [Loi sur les Indiens](#) et la [Loi d'interprétation](#).

Les organismes provinciaux et territoriaux comptaient le plus sur les données démographiques, sur la langue, les activités de la vie quotidienne, la scolarité et le logement. Ils ont souvent fait état de lois relatives à l'éducation, à l'accessibilité, à l'équité en matière d'emploi et à la planification.

Les municipalités ont le plus souvent mentionné utiliser les données sur les activités de la vie quotidienne, le lieu de travail et le logement à des fins législatives et réglementaires. En fait, les données sur le logement représentaient

le quart des données utilisées par les municipalités à ces fins. Les municipalités ont le plus souvent indiqué utiliser les données à des fins législatives et réglementaires dans le cadre du zonage, de l'utilisation du territoire et des plans officiels. Elles ont aussi couramment cité les lois liées à l'accessibilité et à la planification.

Au total, les deux tiers des intervenants métis, inuits ou des Premières Nations ont indiqué utiliser les données sur les Autochtones à des fins législatives et réglementaires, la *Loi sur les Indiens* ayant été le plus souvent citée.

Les entreprises privées ont particulièrement mis l'accent sur les données sur le logement, le plus souvent dans le cadre du zonage, de l'utilisation du territoire et des plans officiels.

Affectation des ressources aux programmes et aux politiques

Dans l'ensemble, 41 % des organisations et des particuliers qui utilisent les données du recensement le font pour affecter des ressources aux programmes et aux politiques. Les Premières Nations, les Métis et les Inuits (76 %) constituaient le groupe d'utilisateurs qui déclaraient la proportion la plus forte de ce type d'utilisation, suivis par les organismes provinciaux et territoriaux (63 %), les municipalités (60 %) et les ministères fédéraux (59 %). Moins de la moitié des autres répondants utilisaient les données du recensement pour l'affectation des ressources.

Les données du recensement les plus souvent utilisées pour l'affectation des ressources comprenaient les données sur la langue, la scolarité, le travail, le revenu et le logement. Ce constat semblait s'appliquer à tous les groupes d'utilisateurs, même si les entreprises utilisaient les données sur le travail plus souvent que les autres groupes, alors que les Premières Nations, les Métis et les Inuits privilégiaient les données sur le logement.

Prestation de services liés aux programmes

Presque la moitié des organisations et des particuliers qui ont utilisé les données du recensement le faisaient dans le cadre de la prestation de services liés aux programmes (48 %). Les groupes d'utilisateurs de certaines organisations ont indiqué davantage de besoins en matière de prestation de services que d'autres groupes. Le groupe d'utilisateurs métis, inuits ou des Premières Nations (83 %) affichait la plus forte proportion d'utilisateurs des données du recensement à cette fin, suivi par des organisations de chaque ordre de gouvernement (environ 66 %) et des ONG (61 %). Le tiers ou moins des groupes d'utilisateurs restants ont déclaré la prestation de services parmi ses utilisations des données du recensement.

Les données sur la langue, la scolarité, le travail et le logement étaient les données du recensement les plus souvent utilisées pour ce qui est de la prestation de services. Encore une fois, ce constat semblait s'appliquer à tous les groupes d'utilisateurs. Le grand public avait plus souvent tendance que les autres groupes d'utilisateurs à utiliser les données sur la langue dans le cadre de la prestation de services, alors que les données sur le logement étaient plus souvent utilisées par les municipalités, les entreprises ainsi que les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

Activités de planification, d'élaboration, de suivi, d'évaluation et de production de rapports de rendement relativement aux programmes et aux politiques

Les activités de planification, d'élaboration, de suivi, d'évaluation et de production de rapports relativement aux programmes et aux politiques représentent la raison la plus courante d'utiliser les données du recensement dans tous les ordres de gouvernement (plus de 80 %) et dans le groupe d'utilisateurs métis, inuits ou des Premières Nations (plus de 90 %). Dans l'ensemble, 6 organisations et particuliers sur 10 ont déclaré utiliser les données du recensement pour des activités liées à ces fins.

Les données sur la scolarité, le travail et le logement étaient les plus souvent utilisées pour appuyer les activités de planification, d'élaboration, de suivi, d'évaluation et de production de rapports relativement aux programmes et aux politiques. Les municipalités avaient davantage tendance à utiliser les données sur le logement et le lieu de travail que les autres groupes d'utilisateurs, alors que les Premières Nations, les Métis et les Inuits, de même que les utilisateurs de l'administration fédérale, considéraient les données sur les Autochtones comme les plus importantes.

Recherche

Plus de 70 % des organisations et des particuliers ont déclaré utiliser les données du recensement aux fins de recherche. Dans l'ensemble, il s'agit de l'utilisation la plus courante des données du recensement. Presque tous les universitaires (94 %), de même que de nombreux ministères fédéraux (80 %) ont déclaré utiliser les données du recensement aux fins de recherche.

Une fois de plus, les données sur la scolarité, le travail et le logement figuraient au premier plan dans les réponses. Les municipalités et les intervenants métis, inuits ou des Premières Nations utilisaient les données sur le logement un peu plus souvent aux fins de recherche. Dans le grand public, les données démographiques et sur le lieu de naissance se démarquaient en raison de leur utilisation fréquente, ce qui s'explique par les nombreuses réponses des généalogistes et des particuliers s'intéressant à leur histoire familiale.

Autres sources de données

Les données administratives peuvent améliorer l'exactitude des données du recensement et réduire le fardeau des répondants. Statistique Canada utilise actuellement des données administratives pour compléter les données du recensement et remplacer des questions qui figuraient autrefois dans le questionnaire. Par exemple, Statistique Canada a remplacé les questions détaillées sur le revenu par des données fiscales depuis 2016. Statistique Canada continue d'explorer de nouvelles façons d'utiliser des données administratives.

Dans le cadre de la consultation, nous avons demandé aux répondants s'ils connaissaient d'autres sources de données susceptibles de fournir des renseignements semblables à ceux obtenus dans le cadre du recensement. Dans l'ensemble, 470 organisations et particuliers ont déclaré au moins une autre source de données.

Parmi les autres sources de données ayant été mentionnées, d'autres enquêtes de Statistique Canada, comme l'Enquête sur la population active, l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes et l'Enquête auprès des peuples autochtones se démarquaient. Parmi les autres enquêtes souvent mentionnées figurait l'Enquête canadienne sur l'incapacité, une enquête postcensitaire qui utilise le contenu du recensement, plus particulièrement pour ce qui est des activités de la vie quotidienne, pour créer sa base de sondage.

Parmi les autres sources de données que les répondants ont déclarées figuraient les données fiscales, les statistiques de l'état civil, le Registre des Indiens, les registres fonciers, les données des services publics, les inscriptions dans les écoles et diverses sources de données provenant des municipalités. Statistique Canada explore actuellement plusieurs de ces ensembles de données, par exemple, les données sur les services publics, l'utilisation du Registre des Indiens et l'utilisation élargie des fonds de données administratives d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Les autres sources de données doivent répondre à plusieurs exigences avant d'être considérées comme des sources fiables de contenu pour le recensement. Les autres sources doivent reposer sur des concepts similaires à ceux du recensement, être des sources fiables de renseignements sur la population et les logements partout au Canada, utiliser des périodes de référence semblables à celles du recensement, être de grande qualité et être accessibles à Statistique Canada. Elles doivent satisfaire ces critères, puisque dans le cas de la plupart des enquêtes, le recensement est le point de repère pour coupler les réponses d'enquêtes à la population canadienne.

Chapitre 3 – Besoins d’information selon le thème

Aperçu

Lors de la consultation, on a demandé aux répondants d’indiquer les lacunes statistiques dans le Recensement de 2016, de fournir une brève description de la raison pour laquelle ces lacunes devraient être comblées dans les futurs questionnaires du recensement et de dresser une liste des autres sources connues de données. Statistique Canada a étudié les 129 lacunes déclarées par près de 800 organisations et particuliers (annexe G), puis proposé plusieurs modifications au Recensement de 2021. Étant donné que la plupart des lacunes ont peu souvent été déclarées, seules les lacunes notables sont décrites dans le présent chapitre. Ce chapitre présente les besoins des utilisateurs selon le thème du recensement, et fournit un rapport de haut niveau des changements qui ont fait l’objet d’essais qualitatifs pendant les interviews cognitives individuelles menées en 2018.

Dénombrement des ménages et de la population

La méthode de dénombrement *de jure* utilisée pour le Recensement de la population du Canada permet de dénombrier la population en fonction du « lieu habituel de résidence », c’est-à-dire le logement où une personne vit habituellement. Le dénombrement du recensement consiste à dresser la liste de tous les résidents habituels d’un logement le jour du recensement.

Lacunes en matière d’information

Les répondants ont déclaré relativement peu de lacunes concernant les ménages et les logements couverts par le recensement. Les lacunes qui ont été mentionnées provenaient presque exclusivement des administrations provinciales et municipales s’intéressant à estimer la population flottante (p. ex. les résidents saisonniers, les personnes ayant plusieurs résidences et les étudiants de passage). Deux administrations municipales ont notamment indiqué qu’elles utiliseraient les renseignements sur les résidents temporaires pour élaborer et évaluer des programmes, par exemple, afin de déterminer les problèmes d’équité touchant les résidents temporaires et cibler les programmes destinés aux étudiants.

« Continuez de nous fournir des données!!!
J’aimerais obtenir des données sur les populations permanentes et temporaires, mais je crois que vous faites un travail incroyable!!! »

— Administration municipale

Essais qualitatifs

Le dénombrement exact de la population du Canada est essentiel pour le recensement. Afin de veiller à ce que les résidents soient dénombrés correctement et de diminuer le dénombrement en double de personnes ayant plus d’un lieu habituel de résidence, certains changements proposés ont fait l’objet d’essais qualitatifs en 2018.

Renseignements démographiques et composition du ménage

Ces questions nous renseignent sur la façon dont les gens vivent au Canada et avec qui ils habitent : situation des particuliers dans les ménages, taille de la famille, nombre d'enfants vivant avec un ou deux parents et nombre de personnes vivant seules. Ces renseignements servent à planifier les programmes sociaux, comme la Sécurité de la vieillesse et l'Allocation canadienne pour enfants. Les municipalités les utilisent pour planifier un éventail de services, comme les services de garde, les écoles, les services de police et de protection contre les incendies, ainsi que les résidences pour personnes âgées.

Les questions démographiques ont toujours été essentielles dans le cadre du recensement. En 1871, le premier recensement au Canada a servi à recueillir des données sur le nom, l'âge, le sexe et l'état matrimonial de chaque membre du ménage. Dans le cadre du Recensement de la population de 1891, on a ajouté le lien des membres du ménage avec la « Personne 1 » (anciennement appelée « chef du ménage »).

Lacunes en matière d'information

Les lacunes concernant la communauté LGBTQ2 (lesbienne, gai, bisexuel, transgenre, queer et bispirituel) sont de loin les lacunes qui ont le plus souvent été déclarées (136 mentions). Elles peuvent être ventilées en trois thèmes : le genre à lui seul, l'orientation sexuelle à elle seule ainsi que le genre et l'orientation sexuelle. En fait, plus de 70 % des personnes qui ont mentionné cette lacune ont fait référence au genre, et le genre représentait à lui seul la moitié des demandes d'inclusion dans le questionnaire du recensement.

La communauté LGBTQ2 a été mentionnée par les organisations et les particuliers de tous les groupes d'utilisateurs, mais surtout par le grand public (33 %), les ONG (22 %) et les universitaires (20 %). Les organisations de tous les ordres de gouvernement ont mentionné la communauté LGBTQ2 dans environ les mêmes proportions et représentaient environ le quart de ceux qui ont exprimé un intérêt à l'égard de cette lacune. Presque toutes les organisations gouvernementales se sont identifiées comme des utilisateurs des données du recensement, comparativement à seulement la moitié des organisations non gouvernementales et des particuliers. Si des données sur la partie non mesurée de la population LGBTQ2 étaient recueillies durant le recensement, les répondants ont indiqué qu'ils les utiliseraient pour améliorer les programmes et les politiques, pour cibler les services et pour mener des recherches.

« L'orientation sexuelle et l'identité de genre sont un autre domaine qui suscite de plus en plus de préoccupations. Nous disposons de peu de données sur les expériences des populations concernées du point de vue de l'équité. Les participants ont souvent mentionné que les recensements précédents ne tenaient pas compte de la communauté LGBTQ2 et qu'il existait un besoin pour ces données. »

— Administration municipale

Outre les lacunes relatives à la communauté LGBTQ2, des lacunes au chapitre des caractéristiques démographiques et de la composition des ménages avaient tendance à être déclarées par des généalogistes intéressés aux liens entre les membres du ménage et à l'état matrimonial. Le contenu actuel du questionnaire du recensement sur les caractéristiques démographiques et la composition du ménage semble par ailleurs répondre à la grande majorité des besoins en information.

Essais qualitatifs

En plus de la rétroaction des répondants à la consultation et des intervenants, d'autres facteurs ont mené à la décision de mettre à l'essai une question sur le genre non binaire : la nouvelle norme fédérale concernant le sexe et le genre, le [Projet de loi C-16](#) (*Loi canadienne sur les droits de la personne*), qui interdit la discrimination fondée sur le sexe, et les administrations provinciales et territoriales qui permettent maintenant à une personne de modifier le sexe figurant dans son certificat de naissance selon son genre. La mise à l'essai d'une nouvelle question sur le genre a également mené Statistique Canada à modifier d'autres questions et options de réponse, par exemple, en adoptant des étiquettes de parent sans distinction de genre à la question sur le « lieu de naissance des parents ».

Langue

En 2016, cinq questions sur la langue ont servi à fournir un profil de la diversité linguistique de la population canadienne. Ces données servent à estimer les besoins de services en anglais et en français et à mieux comprendre la situation actuelle et l'évolution des divers groupes linguistiques au Canada.

Les questions sur la connaissance des langues officielles et la langue maternelle ont été posées pour la première fois dans le cadre du Recensement de 1901. Une question sur la langue parlée à la maison a été ajoutée en 1971, et une sur la connaissance des langues non officielles a vu le jour en 1991. La question sur la langue utilisée au travail a été ajoutée lors du Recensement de 2001.

Lacunes en matière d'information

La grande majorité des lacunes concernant la langue ont été classées dans la catégorie des ayants droit (selon la *Charte canadienne des droits et libertés*) ou de la langue d'enseignement (décrite plus tard dans le présent chapitre). Les lacunes restantes au chapitre de la langue avaient tendance à porter principalement sur l'utilisation des langues officielles, et plus particulièrement le français. Ces lacunes avaient trait à des questions comme la langue utilisée en public, la langue des services gouvernementaux et la connaissance des langues officielles. Une lacune au chapitre du langage gestuel a été mentionnée trois fois.

Essais qualitatifs

Une nouvelle approche en deux volets pour les questions sur la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la langue parlée au travail a été mise à l'essai auprès des groupes de discussion. Des instructions ont aussi été modifiées en ce qui a trait à la question sur la langue maternelle, indiquant aux répondants qu'ils peuvent déclarer plusieurs réponses. De nouvelles questions visant à dénombrer les enfants d'ayants droit ont également été mises à l'essai.

Activités de la vie quotidienne

Cette question fournit des renseignements sur le nombre de personnes au Canada qui pourraient avoir des difficultés à exercer certaines activités, y compris les personnes qui pourraient avoir un problème de santé physique, mentale ou un autre problème de santé de longue durée. Ces renseignements sont utilisés pour déterminer les personnes susceptibles d'avoir une incapacité. Statistique Canada peut alors faire un suivi au moyen d'une enquête plus détaillée.

Le Recensement de la population de 1871 et les recensements qui ont suivi ont recueilli des renseignements sur les « infirmités ». Les questions sur les limitations d'activité sont apparues pour la première fois dans le cadre du Recensement de 1986.

Lacunes en matière d'information

Les répondants ont souvent mentionné vouloir obtenir des données détaillées concernant les personnes ayant une incapacité, comme des enfants ayant des besoins spéciaux, des personnes ayant des douleurs chroniques, ainsi que les expériences des personnes ayant une incapacité au chapitre du travail, du logement et des études. L'incapacité diffère dans une certaine mesure du concept des activités de la vie quotidienne du recensement, qui est axé sur la difficulté à exercer certaines activités quotidiennes en raison de problèmes de santé de longue durée qui sont censés durer plus de six mois. Dans le cadre de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de Statistique Canada, on utilise les données du

« De plus amples renseignements sur les types d'incapacités déclarés par les Canadiens et sur le lieu où ces derniers se trouvent seront utiles pour remplir notre mandat de fournir des programmes pertinents à l'échelle nationale. »

— Entreprise

recensement pour sélectionner des personnes en vue d'une enquête postcensitaire sur les personnes ayant une incapacité, afin d'obtenir de l'information sur les types d'incapacités et la gravité des incapacités des Canadiens.

Essais qualitatifs

Aucune modification aux questions sur les activités de la vie quotidienne n'a été proposée aux fins de la mise à l'essai. Toutefois, une nouvelle question sur l'état de santé autodéclaré a été mise à l'essai.

Immigration et citoyenneté

Les questions sur le lieu de naissance des membres du ménage et de leurs parents fournissent des renseignements sur la diversité de la population canadienne et les mouvements des personnes à l'intérieur du Canada et en provenance d'autres pays. Elles servent à évaluer la situation économique et sociale des Canadiens de deuxième génération, ainsi qu'à comprendre l'histoire de l'immigration au Canada.

Les données sur le lieu de naissance ont été recueillies pour la première fois dans le cadre du Recensement de 1871. Une question sur le lieu de naissance des parents a été ajoutée en 1891. Les questions sur la citoyenneté et l'année d'immigration ont été incluses pour la première fois dans le cadre du Recensement de 1901, et une question sur le statut d'immigrant reçu a été posée pour la première fois en 1991.

Les questions sur la citoyenneté de 2016 fournissent de l'information sur la situation juridique au chapitre de la citoyenneté des habitants du Canada. Ces renseignements servent à estimer le nombre d'électeurs potentiels et à planifier des cours et des programmes dans le domaine de la citoyenneté. Elles fournissent également des données sur la population ayant plusieurs citoyennetés et sur le nombre d'immigrants au Canada qui ont la citoyenneté canadienne.

Les données recueillies au moyen des questions sur l'immigration servent à comparer la situation sociale et économique des immigrants au fil du temps, à évaluer les politiques et les programmes en matière d'immigration et d'emploi, ainsi qu'à planifier les services d'enseignement, les soins de santé et d'autres services.

Depuis le Recensement de 2016, Statistique Canada complète les questions sur l'immigration avec des données administratives. L'utilisation des données administratives permet non seulement de réduire les coûts de la collecte et le fardeau imposé aux Canadiens, mais également d'obtenir des renseignements plus précis sur l'immigration et des variables supplémentaires, comme la catégorie d'admission.

Lacunes en matière d'information

Au total, il y a eu un peu plus d'une douzaine de références à des lacunes concernant l'immigration et la citoyenneté, réparties presque également entre les répondants gouvernementaux et non gouvernementaux. Les répondants non gouvernementaux avaient tendance à s'intéresser aux questions concernant l'ascendance, comme le lieu précis de naissance des personnes nées à l'extérieur du Canada et le lieu de naissance des grands-parents. Les répondants gouvernementaux s'intéressaient davantage aux motivations et aux détails de l'immigration au Canada, comme le point d'entrée, l'endroit où les immigrants se sont établis et la raison, la rétention des immigrants selon la province et le territoire et l'année d'arrivée (plutôt que l'année à laquelle ils sont devenus des résidents permanents).

Essais qualitatifs

Statistique Canada a mis à l'essai des modifications aux questions du recensement sur la citoyenneté, l'immigration et le lieu de naissance des parents. Nous effectuons aussi des recherches sur la possibilité de remplacer les questions sur le statut d'immigrant et l'année d'immigration par des données administratives.

Origine ethnique et groupe de population

La question sur l'origine ethnique fournit des renseignements sur la diversité ethnique et culturelle du Canada. Les associations, les organisations et les chercheurs utilisent ces renseignements dans le cadre d'activités comme la promotion de la santé, les communications et les programmes de soutien social. Les administrations publiques, les entreprises, les groupes communautaires, les fournisseurs de soins de santé, les chercheurs et diverses organisations partout au pays utilisent les données de la question sur le groupe de population pour appuyer des programmes qui donnent à chacun une chance égale de participer à la vie sociale, culturelle et économique du Canada. Cette question sert à appuyer la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* au moyen d'une estimation de la population de minorité visible.

Les données sur l'origine ethnique ont été recueillies pour la première fois dans le cadre du Recensement de 1871. Une question sur l'« origine raciale » est apparue pour la première fois lors du Recensement de 1901. La question sur le groupe de population (qui sert à recueillir des renseignements sur des groupes précisés dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*) a figuré pour la première fois dans le cadre du Recensement de 1996.

Lacunes en matière d'information

Les répondants ont signalé certaines lacunes dans les données sur l'origine ethnique et le groupe de population, et ils souhaitaient généralement que les questions sur l'origine ethnique et le groupe de population figurent dans le questionnaire abrégé du recensement, ou que des concepts de discrimination ethnoculturelle fassent partie du contenu du recensement. Des préoccupations ont été exprimées en ce qui a trait à certains exemples de questions et à leur incidence sur les réponses. Certains chercheurs ont déclaré avoir de la difficulté à interpréter certains regroupements ethniques présentés dans les produits normalisés du recensement. Il ne s'agit pas d'un problème lié au questionnaire, étant donné que les répondants ont déclaré leur origine ethnique en leurs propres mots.

Essais qualitatifs

Compte tenu des interventions des Canadiens et des experts, la liste d'exemples fournie dans une question peut avoir un effet significatif sur les modèles de réponse. Statistique Canada a mis à l'essai des modifications à la liste des exemples d'origines ethniques, ainsi qu'une version différente de la question sur le groupe de population.

Peuples autochtones

Ces questions fournissent des renseignements utilisés par les administrations publiques, y compris les gouvernements et les organisations métis, inuits et des Premières Nations, pour mettre sur pied des programmes et des services destinés aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits.

Les questions sur le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités et l'appartenance à une Première Nation ou à une bande indienne ont figuré pour la première fois dans le questionnaire du Recensement de 1991. Une question distincte sur l'identité autochtone est apparue pour la première fois dans le cadre du Recensement de 1996. Dans les recensements précédents, certains renseignements étaient recueillis sur les populations autochtones : le Recensement de 1911 comportait une question sur l'« origine raciale ou tribale » et celui de 1951 comportait une catégorie de réponses « Amérindien » dans la question sur l'origine ethnique.

Lacunes en matière d'information

Même si le Recensement de la population recueille des renseignements de base concernant les logements collectifs, il ne permet actuellement pas de recueillir des caractéristiques détaillées des résidents de ces logements. L'identification des populations autochtones dans les logements collectifs était particulièrement importante pour un ministère fédéral qui a souligné que des renseignements sur les résidents autochtones des établissements de soins infirmiers, des hôpitaux, des bases militaires, des prisons ou d'autres logements collectifs, étaient importants pour mener des recherches afin d'appuyer et d'élaborer des politiques et des programmes de développement économique.

Les répondants ont indiqué que la question sur l'identité autochtone devait être améliorée, afin de pouvoir identifier les populations autochtones distinctes. Des données plus précises pourraient être combinées à des données d'enquête pour déterminer les besoins de logement des Autochtones vivant à l'extérieur des réserves. Ces renseignements pourraient être utilisés pour orienter les politiques, les programmes et les services destinés aux Indiens inscrits et aux Indiens non inscrits vivant à l'extérieur des réserves, aux Métis et aux Inuits.

« Les Métis sont un groupe autochtone distinct reconnu à l'échelle fédérale, mais ils ne sont pas compris dans les questions. »

— Organisation autochtone

Les principaux domaines d'intérêt pour les répondants autochtones étaient axés sur le statut d'Indien des traités, la santé et la culture. Les suggestions comprenaient des renseignements plus détaillés sur le statut d'Indien des traités et l'état de santé physique et mental des peuples autochtones. Les données sur la santé des Autochtones seraient utilisées avec les données des enquêtes régionales sur la santé, celles de l'Enquête auprès des peuples autochtones et les données de l'état civil pour contrôler et évaluer les résultats des Autochtones au chapitre de la santé.

Une organisation métisse et un ministère fédéral ont indiqué un besoin de données améliorées sur la population métisse. Il semble que ces données seraient combinées au Registre des Métis pour suivre le patrimoine et la migration des familles métisses.

Un ministère fédéral a indiqué une variété de lacunes dans les données concernant le logement dans les réserves : coûts du logement, présence de moisissure, source de chauffage et qualité de l'eau potable. Le ministère a indiqué que des données précises étaient nécessaires pour militer en vue de trouver du financement et de prendre des mesures sur les besoins d'infrastructures.

Essais qualitatifs

Des changements au contenu ont fait l'objet d'essais qualitatifs, afin de rendre compte de la terminologie mise à jour et des ententes de revendications territoriales. Statistique Canada a mis à l'essai l'ajout de nouvelles questions sur les Métis et les Inuits.

Religion

Cette question fournit des renseignements sur l'appartenance et la diversité religieuses. Ces renseignements sont utilisés pour aider à mieux comprendre les changements dans la société canadienne, ainsi qu'à planifier les infrastructures et services au sein de diverses communautés. La question sur la religion est posée tous les 10 ans et sera incluse dans le questionnaire du Recensement de 2021.

Les données sur la religion ont été recueillies pour la première fois lors du Recensement de la population de 1871.

Lacunes en matière d'information

Les lacunes au chapitre de la religion ont principalement été signalées par les universitaires et le grand public s'intéressant à la fréquentation ou à la participation religieuse et à l'affiliation à des groupes religieux. Une autre lacune au chapitre de la religion est liée à la fréquence des données à ce sujet, celles-ci étant actuellement recueillies seulement tous les 10 ans. Une demande pour obtenir plus souvent des données sur la religion a trouvé écho dans des réunions en personne avec des intervenants fédéraux qui ont expliqué que le paysage religieux du Canada évolue constamment. Le fait de disposer

de ces données pour chaque cycle de recensement permettrait aux organisations gouvernementales, aux analystes de politique et aux chercheurs de mieux comprendre ces changements et leurs répercussions sur les enjeux sociaux et économiques, ainsi que d'appuyer la motion anti-islamophobie (projet de loi M-103). L'évolution de plus en plus rapide de la diversité au Canada fait aussi l'objet d'une surveillance étroite de la part de comités fédéraux.

« Merci de prendre connaissance de mon opinion. Nous aimerions RÉELLEMENT que la question sur la religion soit posée à chaque cycle. »

— Organisation non gouvernementale

Essais qualitatifs

Comme la question sur l'origine ethnique, la question sur la religion a toujours comporté une liste d'exemples. Nous avons mis à l'essai à la fois les changements à la liste d'exemples de religions et une question sur la religion.

Mobilité

Ces questions nous permettent de savoir où déménagent les résidents du Canada et d'où ils viennent. Les renseignements recueillis servent à étudier les caractéristiques des personnes qui déménagent et à déterminer leurs besoins en matière de logement, d'éducation, de santé, de transport et de services sociaux.

Les données sur le lieu de résidence d'une personne cinq ans auparavant ont été recueillies pour la première fois dans le cadre du Recensement de 1961, et la question sur le lieu de résidence un an auparavant a été ajoutée lors du Recensement de 1991.

Lacunes en matière d'information

Les organisations et les particuliers ayant déclaré une lacune dans les données sur la mobilité étaient plus susceptibles de s'intéresser aux raisons du déménagement. Elles souhaitent connaître les raisons qui avaient influencé la décision de déménager et les facteurs pris en compte par les Canadiens au moment de choisir leur nouveau lieu de résidence. Une minorité de répondants s'intéressaient aux projets de déménagement des Canadiens.

« Les raisons à l'origine de la mobilité servent à mieux comprendre ce qui incite des personnes à quitter des sous-régions, ainsi que les principaux facteurs qui les motivent. »

— Administration municipale

Essais qualitatifs

Nous avons mis à l'essai les changements proposés aux questions sur la mobilité, afin de recueillir des données plus détaillées sur les adresses.

Scolarité

Ces questions fournissent des renseignements sur la scolarité, la formation et la fréquentation scolaire récente des résidents du Canada. Les administrations publiques utilisent ces renseignements pour mettre sur pied de la formation et d'autres programmes, afin de répondre aux besoins changeants de la main-d'œuvre et de groupes particuliers comme les immigrants, les Premières Nations, les Métis, les Inuits et les jeunes.

Dans le cadre du Recensement de 1871, on a recueilli des données sur la fréquentation scolaire. En 1941, une question a été ajoutée concernant le plus haut niveau de scolarité primaire ou secondaire atteint. D'autres questions sur la scolarité se sont ajoutées en 1961 (par exemple, le plus haut niveau de scolarité atteint, le plus haut certificat, diplôme ou grade, et les années d'études universitaires).

Lacunes en matière d'information

Parmi les lacunes signalées concernant le contenu du recensement lié à la scolarité, deux thèmes sont ressortis : le niveau de scolarité (plus précisément, les années de scolarité) et le cheminement scolaire.

Plusieurs ONG dans le domaine de l'éducation et deux ministères fédéraux ont suggéré que le recensement devrait permettre de saisir les cheminements en vue de l'obtention des titres scolaires. Plus précisément, ils ont demandé des renseignements sur le plus récent titre scolaire obtenu, la date d'obtention des titres scolaires ainsi que le domaine et le lieu des études. Un ministère fédéral a déterminé la nécessité d'obtenir des renseignements sur le financement des études et l'éducation en ligne.

« Nous utilisons actuellement les données du recensement pour créer des indicateurs de statut socioéconomique afin d'appuyer l'analyse de diverses répercussions sur les réalisations et les résultats en matière d'éducation. Nous les utilisons en tant que moteurs/composantes dans diverses analyses de données statistiques, ce qui appuie la prise de décisions fondées sur des données probantes ».

— Administration provinciale

En ce qui concerne les années de scolarité, le recensement permettait de recueillir ces données avant 2006, mais ces questions ont été retirées à la demande d'intervenants qui souhaitaient mettre davantage l'accent sur des niveaux de scolarité plus détaillés (c.-à-d. des questions élargies sur les métiers et les collèges). Il a également été observé que les baccalauréats obtenus dans les collèges ne sont pas comptabilisés séparément par le recensement. Cela a été signalé comme important puisque ceux-ci deviennent de plus en plus communs et suscitent de plus en plus d'intérêt de la part des intervenants.

Essais qualitatifs

Des questions nouvelles et modifiées sur la scolarité ont été mises à l'essai afin de tenir compte des changements dans l'enseignement postsecondaire, particulièrement en ce qui concerne les études collégiales. De nouvelles questions sur la scolarité ont été ajoutées en ce qui a trait au plus récent titre scolaire, au domaine d'études et au lieu des études qui y sont associés, à l'année d'obtention ainsi qu'aux compétences numériques. Des modifications ont été apportées au contenu existant sur la scolarité afin de respecter la terminologie actuelle, d'alléger le fardeau des répondants et d'assurer l'exactitude des données.

Activité sur le marché du travail et déplacement domicile-travail

Les questions sur l'activité sur le marché du travail fournissent des renseignements sur la main-d'œuvre au Canada, y compris les industries dans lesquelles les gens travaillent et les professions qu'ils exercent, ainsi que la ou les langues utilisées au travail. Ces renseignements servent à évaluer les conditions économiques de collectivités et de populations particulières, comme les peuples autochtones et les immigrants. Les renseignements sur les industries et les professions sont utilisés pour prévoir les possibilités d'emploi.

En 1871, le recensement recueillait des données sur la profession d'une personne. Une question sur la catégorie de travailleurs a été ajoutée en 1891, et une question sur l'industrie dans laquelle une personne travaille a été posée pour la première fois en 1901. Le nombre habituel d'heures travaillées chaque semaine et le nombre de semaines de travail au cours de l'année de référence ont été inclus pour la première fois en 1911. À partir de 1951, d'autres questions sur le travail se sont ajoutées (par exemple, le nombre réel d'heures travaillées la semaine précédente).

Les questions sur les déplacements domicile-travail nous informent sur le lieu de travail des personnes et la façon dont elles s'y rendent. Ces renseignements sont utilisés pour évaluer les habitudes quant à l'utilisation des modes de transport pour se rendre au travail, les besoins en transport en commun et la consommation d'énergie. Les renseignements sur les déplacements domicile-travail aident également à planifier l'emplacement des futurs hôpitaux, écoles, garderies et installations de loisirs, ainsi qu'à déterminer les besoins en matière de routes et d'autres réseaux de transport.

Lacunes en matière d'information

Dans l'ensemble, le travail figurait parmi les thèmes pour lesquels le plus grand nombre de lacunes de données étaient déclarées et représentaient 25 % de toutes les lacunes déclarées par les organisations gouvernementales.

Afin de rendre le contenu du recensement sur le travail plus pertinent, certains répondants ont suggéré d'inclure les raisons du travail à temps partiel et des données sur le travail non rémunéré, le salaire horaire et les divers modes de transport pour se rendre au travail. Les gestionnaires de programmes et les analystes stratégiques de divers ministères fédéraux utiliseraient ces données pour remplir leur mandat, appuyer le cadre pour l'égalité des sexes, examiner les obstacles à l'emploi et fournir des rapports à jour sur les groupes vulnérables.

Le travail non rémunéré figurait parmi les thèmes dominants dans les lacunes concernant les données sur le travail. Les 39 organisations ou particuliers ayant fait état de cette lacune convenaient que les réponses dans le cas du travail non rémunéré devraient être axées sur l'activité. Les répondants ont le plus souvent exprimé un besoin de données sur les soins des enfants et sur les personnes âgées, les travaux ménagers et le bénévolat. Un moins grand nombre de répondants étaient à la recherche de données sur les Canadiens qui soutiennent des personnes qui ont des problèmes de santé chroniques ou une incapacité ou d'autres personnes à charge. L'Enquête sociale générale fournit une mesure plus robuste et exhaustive du travail non rémunéré et des activités du ménage que les recensements précédents qui comportaient une question sur le travail non rémunéré.

« En résumé, le recensement est pour nous une source de données sur l'emploi plus détaillée que l'EPA, du point de vue de la région géographique, de l'industrie et de la profession. »

— Administration provinciale/territoriale

« Étant donné qu'un plus grand nombre de femmes détiennent des emplois bien rémunérés, quel impact cela a-t-il sur leur rôle traditionnel pour ce qui est de fournir des soins aux enfants et aux parents âgés, ainsi qu'en matière de cuisine/ménage/etc. Qui fait ces tâches à leur place? Quel impact cela a-t-il sur la santé, le stress des femmes? »

— Administration fédérale

Les administrations provinciales et municipales étaient très intéressées à des données élargies sur le lieu de travail. Parmi tous les groupes d'utilisateurs, les répondants ont convenu dans une large mesure que le contenu sur le lieu de travail devrait comprendre plus de renseignements sur le mode de déplacement entre le domicile et le lieu de travail. Plus particulièrement, les répondants souhaitaient obtenir de nouvelles données sur les options de transport et les modes de déplacement privilégiés, ainsi que plus de données sur les déplacements multimodaux, y compris la durée du déplacement et la distance parcourue pour chaque mode. Des renseignements sur le transport actif figuraient aussi parmi les domaines d'intérêt pour trois grandes municipalités, tandis qu'une association nationale s'intéressant au transport en commun souhaitait des données améliorées sur les modes de déplacement mixtes. Parmi les lacunes moins souvent citées au chapitre des données sur le lieu de travail figuraient la propriété d'un véhicule, les dépenses du ménage au titre des déplacements pour se rendre au travail et une mesure de la population de jour. La population de jour, par opposition à la population résidente, est un concept qui désigne le nombre de personnes, y compris les travailleurs, présentes dans une région pendant les heures ouvrables normales.

Dans une moins grande mesure, le sous-emploi et la profession figuraient parmi les besoins d'information exprimés par les répondants. Dans le cas du sous-emploi, les répondants ont souvent mentionné le dénombrement des détenteurs d'emplois multiples, y compris ceux de l'économie des petits boulots. Dans le cas de la profession, un ministère fédéral a indiqué avoir besoin de plus d'information sur les pêcheurs, et certains intervenants souhaitaient obtenir de l'information sur le secteur des médias numériques interactifs, les travailleurs culturels et les artistes. Les artistes et les travailleurs culturels ne sont pas identifiés comme tels dans le questionnaire du recensement s'ils ne déclarent pas cela comme leur principale profession.

Essais qualitatifs

Les changements proposés au contenu sur le travail visent à augmenter la pertinence du recensement en ayant une meilleure idée des expériences sur le marché du travail, comme le sous-emploi, le travail à temps partiel involontaire et les longs déplacements domicile-travail, ainsi que les changements au travail suscités par l'économie numérique. On a mis à l'essai la collecte de données plus complètes sur les déplacements des Canadiens entre le domicile et le lieu de travail, en ajoutant une question concernant tous les modes de déplacement utilisés par une personne pendant un déplacement type.

Revenu et dépenses

Depuis le Recensement de 2016, Statistique Canada a entièrement remplacé les questions détaillées sur le revenu du questionnaire du recensement par des données administratives. L'utilisation de données administratives réduit non seulement les coûts associés à la collecte et le fardeau imposé aux Canadiens, mais permet également d'obtenir des renseignements plus précis sur le revenu.

Le questionnaire du recensement recueille des renseignements sur les dépenses liées à la garde des enfants et aux pensions alimentaires. Conjugués aux données sur le revenu provenant des dossiers administratifs de l'impôt sur le revenu des particuliers et des prestations, les renseignements obtenus au moyen de ces questions nous aident à mesurer de façon plus précise le revenu disponible.

Dans le cadre du Recensement de 1901, on a recueilli des données sur les salaires et traitements. En 1961, de nombreuses questions sur le revenu ont été ajoutées au recensement (par exemple, le revenu de l'année précédente et les prestations d'assurance-emploi).

Lacunes en matière d'information

Les répondants à la consultation s'intéressaient dans une large mesure à trois lacunes liées au revenu, qui ont été signalées à peu près à la même fréquence : richesse et endettement, pauvreté et dépenses.

Presque 8 mentions sur 10 de lacunes dans les données sur la richesse et l'endettement ont été faites par le grand public (29 %), les universitaires (29 %) et les administrations municipales (21 %). En ce qui concerne les actifs, les répondants aimeraient que la valeur des biens immobiliers du ménage, la valeur des effets personnels et les investissements soient inclus dans le recensement. En ce qui a trait aux passifs, de nombreux répondants ont mentionné un besoin de mesurer les soldes hypothécaires et les marges de crédit hypothécaires, parmi les autres sources d'endettement. Un universitaire était d'avis que des données sur l'accès à la nourriture, au logement, à l'eau, à l'éducation, à Internet, à la culture et à la nature pourraient constituer une mesure de la richesse. Un autre utilisateur des données a indiqué que des renseignements sur la richesse et l'endettement pourraient contribuer à accroître la compréhension des facteurs qui ont des répercussions sur les disparités entre les populations.

La sécurité alimentaire figurait dans les descriptions des lacunes déclarées dans les données sur la pauvreté. Un répondant a indiqué que des données sur la sécurité alimentaire pourraient être utilisées comme mesures de la pauvreté, alors qu'un autre a mentionné qu'elles pourraient appuyer la promotion de ressources et de programmes en vue d'améliorer la sécurité alimentaire des Canadiens dans le besoin. Selon une organisation non gouvernementale, environ cinq questions pourraient être utilisées pour mesurer de façon appropriée la sécurité alimentaire. Parmi les autres exemples de lacunes dans les données sur la pauvreté figuraient les renseignements sur les travailleurs à faible revenu, la sécurité économique et les enfants vivant dans la pauvreté.

Les suggestions selon lesquelles le recensement devrait recueillir des données sur les dépenses des ménages provenaient principalement d'organisations gouvernementales et d'universitaires. Ils ont indiqué un besoin en information relative au coût de la vie (par exemple, la nourriture, le transport et les articles ménagers), ainsi qu'aux dépenses discrétionnaires. Un répondant d'une administration municipale était d'avis que ces renseignements contribueraient à la planification des programmes et à la prestation des services. Selon une entreprise privée, les données démographiques sur les consommateurs pourraient servir à prévoir la croissance et à développer des occasions d'affaires.

Essais qualitatifs

Statistique Canada continue d'explorer la possibilité de remplacer les questions sur les dépenses au titre des services de garde et des pensions alimentaires par d'autres sources de données. Après un examen des lacunes dans les données décrites pendant les consultations, nous avons conclu que le recensement n'était pas un outil approprié pour recueillir des données sur la richesse, l'endettement, la pauvreté et les dépenses. Ces concepts sont trop complexes pour être mesurés dans le cadre du recensement sans imposer un fardeau considérable aux répondants. Il existe d'autres sources pour ces données, comme l'Enquête sur les dépenses des ménages et l'Enquête sur la sécurité financière.

Logement

Ces questions fournissent des renseignements qui sont utilisés pour concevoir des projets d'habitation et développer des quartiers résidentiels. Les renseignements sur le nombre de pièces et de chambres à coucher des domiciles et sur les coûts du logement sont utilisés pour évaluer les niveaux de surpeuplement dans les logements et l'abordabilité des logements. De tels indicateurs sont utilisés par de nombreux organismes pour aider à mettre en place des programmes de logement qui soutiennent les besoins en logement des Canadiens. Les municipalités utilisent les données sur l'âge des logements et les besoins en matière de réparations pour élaborer des programmes d'améliorations de quartier.

Les données sur les caractéristiques du logement ont été recueillies pour la première fois dans le cadre du Recensement de 1941.

Lacunes en matière d'information

Comme pour l'activité sur le marché du travail, les répondants ont déclaré de nombreuses lacunes dans les données sur le logement, et plus particulièrement en ce qui a trait aux logements collectifs, à l'itinérance et aux caractéristiques des logements.

Les administrations publiques et les ONG se sont montrées les plus intéressées aux données sur le logement pour les populations vulnérables, elles ont généralement proposé de recenser la population sans-abri et de tracer l'histoire d'itinérance des personnes. Les utilisateurs des données ont indiqué que ces données seraient combinées à des données sur le revenu et à des listes d'adresses de logements sociaux et de logements abordables, aux fins de la recherche, de la planification et de l'affectation des ressources. Il a été suggéré que le recensement recueille aussi des données sur les personnes en situation de logement précaire, c'est-à-dire celles risquant de devenir sans-abri.

« Nous utilisons les données du recensement pour aider à déterminer les types de logements qui devraient être construits et l'efficacité de notre stratégie de développement économique, ainsi que pour nous préparer au vieillissement de la population et pour déterminer les tendances démographiques.

Le recensement est l'un de nos outils de planification les plus utiles. »

— Autre utilisateur

Les besoins de données sur les logements collectifs différaient substantiellement entre le grand public et les organisations gouvernementales. Les lacunes signalées par les répondants gouvernementaux concernaient les populations résidant dans des logements collectifs, comme les étudiants, les personnes ayant une incapacité et les jeunes. Les besoins d'information du grand public étaient principalement axés sur le vieillissement de la population, ce qui dans certains cas nécessiterait la collecte de données auprès des Canadiens avant qu'ils quittent leur résidence pour une résidence pour personnes âgées ou un établissement de soins infirmiers. On a souligné que le Canada doit veiller à ce que ces services et ressources soient disponibles pour répondre aux besoins d'une population vieillissante. La collecte de données sur l'intention d'une personne de demeurer dans son domicile, au fur et à mesure qu'elle avance en âge, le lieu où elle envisage de prendre sa retraite et l'imminence du déménagement dans une maison de retraite devrait aider à la planification du développement économique.

Les lacunes liées aux caractéristiques du logement englobaient une gamme variée de demandes, concernant la superficie, les matériaux de construction, la présence d'un sous-sol et les locations à court terme de logements privés (par exemple, Airbnb). Il semble que les données sur les matériaux de construction et la présence de sous-sols serviraient à éclairer la planification et le développement immobiliers dans des régions géographiques présentant des risques plus élevés de catastrophes naturelles. Les données sur la superficie des logements serviraient à évaluer les divers types de logements nécessaires dans les régions urbaines et rurales. Enfin, une organisation souhaitait analyser la situation de l'offre et de la demande de location à court terme dans des logements privés.

Essais qualitatifs

Statistique Canada explore la possibilité de remplacer par d'autres sources de données certaines questions sur le logement concernant les sommes payées pour l'électricité, les subventions au logement et la valeur évaluée. Des travaux continus ont été entamés afin de trouver une façon d'utiliser des données administratives pour combler d'autres lacunes statistiques mentionnées, y compris celles sur le logement collectif.

Nouvelle question proposée : anciens combattants

Cette question fournit de l'information sur le nombre de personnes ayant de l'expérience dans les forces armées canadiennes. Les administrations publiques pourront utiliser cette information pour élaborer des programmes et des services qui répondent aux besoins changeants des anciens combattants.

Des données sur le service en temps de guerre ont été recueillies pour la première fois dans le cadre du Recensement de la population de 1951. Des données sur le service en temps de guerre ont été recueillies à nouveau en 1961 et pour la dernière fois en 1971.

Lacunes en matière d'information

De nombreuses organisations ont mentionné la nécessité d'information sur les anciens combattants, afin de répondre aux besoins en matière de prestations de services. Ces besoins d'information pourraient probablement être comblés en incluant une question dans le questionnaire du recensement permettant d'identifier toutes les personnes ayant déjà servi dans les Forces armées canadiennes. C'est en 1971 que la population d'anciens combattants a été dénombrée pour la dernière fois dans le cadre du recensement. La collecte de ces données dans le cadre du recensement permettrait à l'administration fédérale de créer un registre des anciens combattants, qui pourrait faire en sorte que ces derniers et leurs familles aient accès à des soins, à des traitements et à d'autres programmes et services.

« Il est important pour nous de pouvoir comparer nos anciens combattants avec le reste de la population canadienne, afin que des lacunes puissent être comblées dans les programmes et les prestations et que les tendances puissent être déterminées pour aider à l'élaboration des politiques et des procédures. »

— Administration fédérale

Essais qualitatifs

Statistique Canada a mis à l'essai une question sur les anciens combattants. Les intervenants fédéraux ont suggéré que cette question soit incluse uniquement lors du Recensement de 2021, après quoi le registre des anciens combattants pourrait être mis à jour au moyen de sources de données administratives.

Nouvelles questions proposées : ayants droit et langue d'enseignement

De nouvelles questions ont été suggérées pour recueillir des données sur les enfants des ayants droit, afin d'appuyer les programmes d'enseignement en anglais et en français dans l'ensemble du Canada.

Lacunes en matière d'information

Une lacune souvent déclarée concernait le dénombrement des ayants droit, c'est-à-dire les parents qui ont le droit en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* de faire instruire leurs enfants dans la langue officielle de la minorité linguistique dans leur province ou leur territoire de résidence. Cette lacune a obtenu le soutien de 105 organisations et particuliers, principalement du grand public (64 %) et des organisations provinciales, généralement des conseils scolaires (22 %). Les répondants n'ont pas fait état d'autres sources d'information pouvant permettre de mieux déterminer le nombre d'enfants admissibles à être instruits dans la langue officielle de la minorité linguistique de leur province ou territoire de résidence.

Parmi les autres lacunes souvent citées relativement aux ayants droit figurait la langue d'enseignement au primaire et au secondaire. Parmi les répondants, 38 organisations et particuliers se sont montrés intéressés à la langue d'enseignement. Aucune autre source pouvant répondre à ces besoins de données n'a été déclarée. Les répondants ont indiqué que si ces données étaient disponibles, les conseils scolaires francophones, les administrations provinciales et territoriales, les parents francophones et les collectivités seraient mieux en mesure de planifier les programmes d'enseignement conformément à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

« Ces consultations sont importantes. Le Programme du recensement est un outil essentiel et de grande qualité pour appuyer des décisions saines en matière d'administration publique. Le statut des ayants droit est très important pour le secteur de l'éducation dans un contexte minoritaire. »

— Administrations provinciales
et territoriales

Essais qualitatifs

La suggestion des répondants et des intervenants fédéraux de recueillir, au moyen du questionnaire du recensement, des données sur les enfants des ayants droit et la langue d'enseignement a été appuyée par la réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent des langues officielles : « Le dénombrement des ayants droit en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* : pour un recensement au service de la Charte ». Les essais qualitatifs comprenaient une série de questions visant à identifier les enfants qui peuvent fréquenter des écoles de langue française à l'extérieur du Québec et des écoles de langue anglaise au Québec, en vertu du droit constitutionnel de leurs parents, conformément à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, ainsi qu'à permettre de mieux planifier les programmes d'éducation pour répondre aux besoins des parents ayants droit. Un nouveau comité consultatif formé de spécialistes se penchera sur ce contenu et orientera Statistique Canada.

« Statistique Canada examinera et mettra à l'essai des questions pouvant être incluses dans le questionnaire du recensement, afin de dénombrer les ayants droit, dans le cadre du processus d'élaboration du contenu du Recensement de 2021. »

— Réponse du gouvernement au rapport de la
Chambre des communes

Nouvelle question proposée : état de santé général

Cette nouvelle question vise à recueillir des renseignements sur l'état de santé des Canadiens, en vue de contribuer à la planification des politiques, des programmes et des services relatifs au système de soins de santé. L'état de santé général est un indicateur de l'état de santé global et se rapporte à la santé d'une personne en général, selon sa propre perception ou celle de la personne du ménage qui répond au recensement.

Lacunes en matière d'information

L'état de santé général, qui ne fait actuellement pas partie du Recensement de la population, est la troisième lacune la plus souvent signalée. Des questions sur l'état de santé général ont été suggérées par 49 organisations et particuliers, dont 70 % provenaient de secteurs non gouvernementaux. Ces données seraient combinées aux statistiques de l'état civil, aux données sur le cancer et aux dossiers d'hospitalisation pour fournir des indicateurs de la santé à l'échelle communautaire pour des populations particulières, comme les immigrants, les Autochtones et les personnes âgées. De surcroît, ces données serviraient à planifier et à fournir des services locaux de santé à l'échelle du pays.

Essais qualitatifs

L'état de santé autodéclaré comporte une corrélation étroite avec l'état de santé réel d'une personne et est un bon prédicteur des besoins en matière de services de santé d'une collectivité. Statistique Canada a mis à l'essai une question sur l'état de santé autodéclaré, similaire à celle utilisée par le Bureau national de la statistique du Royaume-Uni. Il s'agit d'une question simple, très pertinente et validée qui pourrait être très utile pour la prestation des services de santé, ainsi que l'affectation, le contrôle et l'évaluation des ressources.

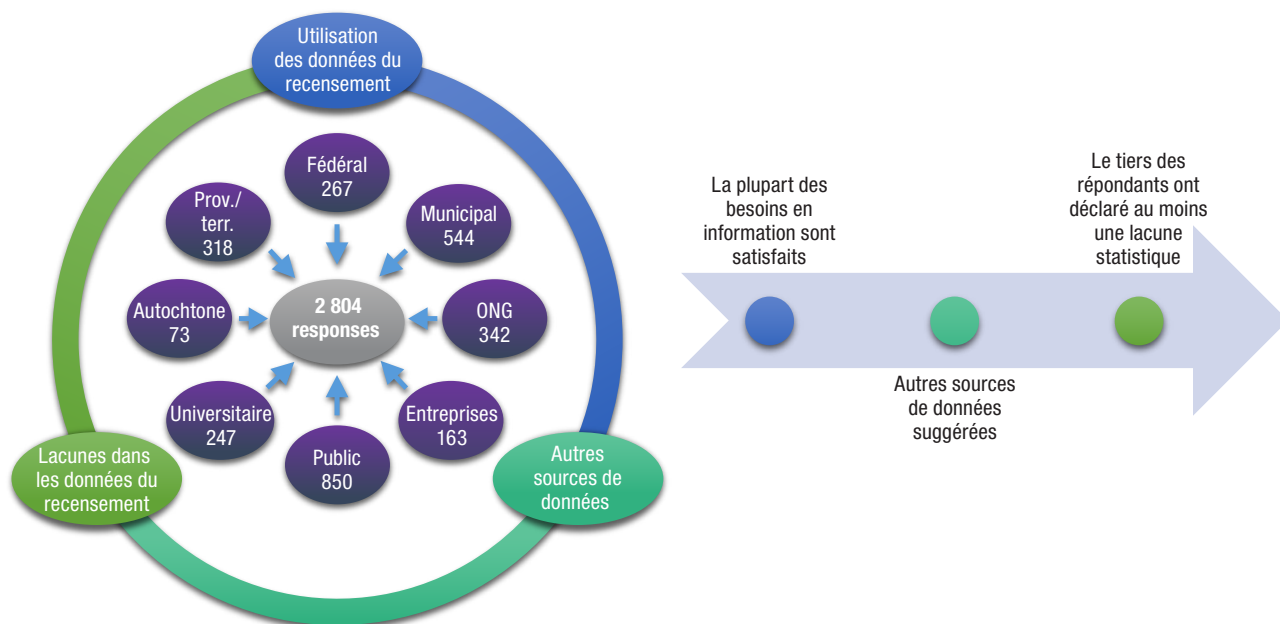
« L'état de santé autodéclaré est un indicateur très robuste de la santé, qui est corrélé à de nombreux autres indicateurs de la santé. Il permettrait de disposer d'indicateurs de la santé très robustes à un niveau géographique très détaillé et pour des populations rares. Il améliorerait par conséquent de façon significative les estimations pour de petites régions d'autres indicateurs de la santé. Il nous permettrait d'évaluer le biais de non-réponse pour les enquêtes sur la santé dont les taux de réponse sont en baisse. »

— Administration fédérale

Chapitre 4 – Prochaines étapes

La consultation décrite dans le présent rapport a permis d'évaluer les besoins d'information des Canadiens concernant le Recensement de la population de 2021. Statistique Canada a déterminé que la majeure partie des besoins d'information sont comblés par le contenu existant du recensement, mais que des changements pourraient être apportés afin d'améliorer davantage la pertinence. Nous évaluons des possibilités de réduire le fardeau que représente le fait de remplir le questionnaire du recensement en remplaçant le contenu par des données administratives, comme cela a été fait par le passé pour les données sur le revenu et l'immigration. Les répondants ont déterminé de nombreuses sources de données de rechange pendant la consultation. Statistique Canada a évalué toutes les lacunes dans les données déclarées par les répondants à la consultation et envisage d'inclure du nouveau contenu dans le Test du recensement de 2019. Toutefois, ce ne sont pas toutes les lacunes qui peuvent être comblées par les données du recensement; il se peut qu'une autre source de données soit un outil plus approprié pour obtenir certains renseignements.

Figure 5
Les besoins des utilisateurs des données du recensement ont été évalués au moyen d'une consultation en ligne



Source : Consultation en ligne sur le Recensement de la population de 2021.

Statistique Canada a modifié des questions du recensement et a entrepris la mise à l'essai des changements en fonction des résultats de la consultation. Dans le cadre d'interviews cognitives individuelles menées en 2018, Statistique Canada a recueilli de la rétroaction auprès de Canadiens concernant des changements possibles aux questions du recensement. La rétroaction découlant des essais qualitatifs a permis de déterminer les questions qui feront l'objet d'essais quantitatifs auprès de 250 000 ménages au cours du Test du recensement de 2019.

Les changements les plus importants proposés pour le Test du recensement de 2019 comprennent les suivants :

Sexe et genre : Le questionnaire du test du recensement comprend maintenant le terme plus précis « sexe à la naissance » et une nouvelle question sur le genre. Ces questions permettront de recueillir des renseignements sur les identités de genre de la population canadienne et d'améliorer la planification de politiques et l'élaboration de programmes.

Anciens combattants : Une nouvelle question a été ajoutée afin de fournir des renseignements exacts sur le nombre de répondants qui ont servi ou qui servent dans les forces militaires canadiennes. La population des anciens combattants a été déterminée pour la dernière fois dans le cadre du Recensement de 1971.

Langue et langue de la minorité des ayants droit : De nouvelles questions ont été ajoutées afin de mieux déterminer le nombre d'enfants admissibles à une éducation dans la langue officielle de la minorité de leur province ou territoire de résidence. Les questions sur la langue maternelle ainsi que sur les langues parlées à la maison et au travail ont été révisées afin de réduire le fardeau des répondants et les questions redondantes, et de mieux tenir compte des réponses multiples.

Santé : Une question sur l'état de santé général a été ajoutée au questionnaire du test du recensement afin de recueillir des renseignements sur l'état de santé de la population canadienne.

Peuples autochtones : Quelques modifications ont été apportées. En anglais, le terme « Aboriginal » a été remplacé par « Indigenous » afin de tenir compte de la terminologie actuelle. On mettra davantage sur une approche fondée sur les distinctions qui permettra aux répondants de s'auto-identifier comme Premières Nations, Métis ou Inuits. L'ajout d'une nouvelle question permet aux répondants de déclarer s'ils sont membres d'une organisation ou citoyens d'un gouvernement métis afin de mieux comprendre les besoins particuliers des Métis partout au Canada. Une autre nouvelle question a été ajoutée, permettant aux répondants de déclarer s'ils sont inscrits en vertu d'un accord sur les revendications territoriales des Inuits ou s'ils sont bénéficiaires d'un tel accord.

Scolarité : Du contenu nouveau et modifié sur la scolarité (questions portant sur le plus récent titre scolaire, le domaine d'études et le lieu des études qui y sont associés, l'année d'obtention, ainsi que les compétences numériques) a été ajouté au questionnaire du test du recensement afin d'accroître la pertinence des questions, de répondre aux besoins nouveaux et changeants du système scolaire canadien et aux besoins en matière d'information des Canadiens, ainsi que pour mieux comprendre les cheminements scolaires et les résultats connexes sur le marché du travail.

Travail et déplacement domicile-travail : De nouvelles questions sur les raisons de ne pas chercher du travail et sur les travailleurs âgés de plus de 60 ans ont été ajoutées, et des questions sur le statut d'emploi ont été révisées. L'objectif était de fournir un contexte expliquant pourquoi certains segments de la population font partie ou ne font pas partie de la population active, ainsi que de recueillir des renseignements sur les diverses situations d'emploi afin de mieux comprendre la dynamique du marché du travail. Une nouvelle question qui tient compte des modes de transport détaillés a été ajoutée, et une question comprenant toutes les situations de déplacement a été modifiée afin de fournir des données plus précises sur la durée des déplacements et les modes de transport.

Origine ethnique, groupes de population et religion : De nouvelles versions des questions sur l'origine ethnique et culturelle et sur le groupe de population ont été ajoutées afin de permettre la collecte de renseignements sur la diversité ethnique et culturelle au Canada, de fournir une liste exhaustive d'exemples d'origines ethniques et culturelles ainsi que d'obtenir des estimations de la population des minorités visibles à l'appui de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. La question sur la religion, habituellement posée tous les 10 ans, sera comprise dans le test. La liste d'exemples de religions a été modifiée en vue de favoriser la cohérence et recueillir des renseignements sur la diversité et l'appartenance religieuse qui sont représentatifs de la population canadienne.

Immigration et citoyenneté : Une terminologie à jour, sans distinction de genre, sera utilisée dans le cas de la question sur le lieu de naissance des parents. Pour ce qui est des données sur l'immigration, nous continuerons à évaluer l'utilisation des données administratives comme un moyen d'inclure des renseignements plus détaillés.

Le Test du recensement de 2019 permettra à Statistique Canada d'évaluer statistiquement les questions nouvelles et modifiées, ainsi que les procédures et les outils de collecte devant être utilisés pour le Recensement de 2021.

La détermination du contenu final du questionnaire du recensement comprend un examen et une évaluation soigneuse de nombreux critères. Avant de soumettre des recommandations finales pour le Recensement de 2021, Statistique Canada doit aussi évaluer les facteurs importants suivants liés au contexte canadien et à ses programmes statistiques :

- la capacité de produire des données de qualité;
- le fardeau pour les Canadiens;
- les préoccupations relatives au respect de la vie privée;
- la nature délicate des questions;
- la faisabilité opérationnelle;
- les coûts.

Par suite des résultats du Test du recensement de 2019, Statistique Canada soumettra des recommandations au gouvernement du Canada concernant le contenu du Recensement de la population de 2021. Le gouvernement déterminera le contenu final du questionnaire du Recensement de 2021 au moyen d'un décret, après quoi celui-ci sera publié dans la *Gazette du Canada* avant d'être utilisé aux fins de la collecte du Recensement de 2021.

Annexe A – Répartition des réponses à la consultation en ligne sur le Recensement de 2021

Tableau A.1

Réponses à la consultation en ligne sur le Recensement de la population de 2021, selon la province ou le territoire

Province ou territoire	Réponses
Terre-Neuve-et-Labrador	101
Île-du-Prince-Édouard	41
Nouvelle-Écosse	77
Nouveau-Brunswick	88
Québec	372
Ontario	1 145
Manitoba	163
Saskatchewan	110
Alberta	324
Colombie-Britannique	316
Yukon	20
Territoires du Nord-Ouest	16
Nunavut	25
Indéterminé	6
Total	2 804

Source : Consultation en ligne sur le Recensement de la population de 2021.

Tableau A.2

Réponses à la consultation en ligne sur le Recensement de la population de 2021, selon le groupe d'utilisateurs

Type de répondant	Particuliers		Organismes	
	Réponses totales	Utilisateurs de données auto-identifiés	Réponses totales	Utilisateurs de données auto-identifiés
Gouvernement fédéral	267	156	71	49
Gouvernements provinciaux ou territoriaux	318	269	196	180
Administrations municipales	544	406	436	322
Premières Nations, Métis ou Inuits	73	31	70	29
Organisations non gouvernementales	342	260	304	231
Universitaires	247	191	247	191
Entreprises	163	97	159	94
Grand public	850	298	850	298
Total	2 804	1 708	2 333	1 394

Source : Consultation en ligne sur le Recensement de la population de 2021.

Annexe B – Critères d’évaluation du Recensement de la population relatifs aux exigences des utilisateurs

Les critères d’évaluation comportent trois étapes principales. Pour chaque étape, le contenu est évalué selon des aspects particuliers.

Tableau B.1
Critères d’évaluation des besoins des utilisateurs du Recensement de la population

Étapes	Dimensions	
	but	
	petites régions géographiques et populations d’intérêt	
Étape 1 : Besoins en matière d’information du Programme de recensement (exigences des utilisateurs à l’égard de la pertinence et de la qualité)	autres sources de données	
	analyse multivariée ¹	
	comparabilité à l’étendue du Canada	
	continuité au fil du temps	
	fréquence de la disponibilité des données	
Étape 2 : Contexte canadien	fardeau des répondants	
	préoccupations sociétales en matière de protection de la vie privée	
Étape 3 : Considérations de Statistique Canada	coûts	
	facteurs opérationnels	Équilibre entre les sujets
	mesures de protection contre la perte de qualité des données du Programme du recensement	
	mesures de protection contre la perte d’efficacité ou de qualité d’autres programmes de Statistique Canada	

1. Analyse multivariée désigne l’étude de l’interrelation entre les différentes variables, p. ex. l’âge, la scolarité, le revenu et le statut d’immigrant.

Source : [Rapport final sur les options du Recensement de 2016 : cadre proposé de détermination du contenu et options méthodologiques](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/fc-rf/reports-rapports/r2_index-fra.cfm). (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/fc-rf/reports-rapports/r2_index-fra.cfm)

Annexe C – Petites régions géographiques et populations d'intérêt

Tableau C.1
Plus bas niveau géographique utilisé par les organismes ou les particuliers

Type de répondant	Canada, provinces et territoires	Région métropolitaine de recensement (RMR) et Agglomération de recensement (AR)	Division de recensement (DR)	Subdivision de recensement (SDR)	Aire de diffusion agrégée (ADA)	Secteur de recensement (SR)	Aire de diffusion (AD)	Îlot de diffusion (ID) ou côté d'îlot	Autre	Total ¹	
		pourcentage des utilisateurs de données								pourcentage	nombre
Gouvernement fédéral	22	20	2	14	2	6	12	18	2	100	49
Gouvernements provinciaux ou territoriaux	7	11	9	26	3	6	21	12	6	100	180
Administrations municipales	12	8	6	24	1	9	18	15	7	100	318
Premières Nations, Métis ou Inuits	28	14	3	10	7	14	10	7	7	100	29
Organisations non gouvernementales	13	21	10	20	2	8	8	16	3	100	230
Universitaires	8	14	8	16	3	17	19	13	3	100	191
Entreprises	11	13	9	21	2	11	13	15	6	100	94
Grand public	15	15	5	19	3	14	5	13	10	100	297
Vue d'ensemble	12	14	7	21	2	11	13	14	6	100	1 388

1. En raison de l'arrondissement, la somme des parties peut ne pas être correspondre à 100.

Source : Consultation en ligne sur le Recensement de la population de 2021.

Tableau C.2
Groupes de population d'intérêt pour les organismes ou les particuliers

Type de répondant	Population											
	Utilisateurs de données	canadienne totale	Peuples autochtones	Groupes ethniques	Groupes linguistiques	Minorités visibles	Immigrants	Aînés	Enfants ou jeunes	Étudiants	Ménages à faible revenu	Autres groupes
	nombre	pourcentage ayant déclaré qu'il s'agit d'un groupe d'intérêt										
Gouvernement fédéral	49	94	69	61	67	59	57	57	59	57	53	49
Gouvernements provinciaux ou territoriaux	180	65	55	46	68	44	58	53	73	56	59	43
Administrations municipales	322	60	36	38	43	33	47	80	77	55	64	28
Premières Nations, Métis ou Inuits	29	59	97	7	41	10	3	55	72	52	59	10
Organisations non gouvernementales	231	57	40	41	55	39	52	42	56	40	43	38
Universitaires	191	83	55	63	51	57	63	43	50	43	54	27
Entreprises	94	81	39	45	43	43	57	56	50	52	53	38
Grand public	298	59	19	27	28	18	29	22	22	18	21	31
Total	1 394	66	41	41	47	36	48	50	55	43	48	33

Source : Consultation en ligne sur le Recensement de la population de 2021.

Annexe D – Comparabilité à l'échelle du Canada, continuité au fil du temps et fréquence de la disponibilité des données

Tableau D.1

Les organismes et les particuliers qui ont déclaré que la comparabilité à l'étendue du Canada, la continuité au fil du temps et la disponibilité des données étaient importantes à chaque cycle du recensement

Type de répondant	La comparabilité à l'étendue du Canada est importante	La continuité au fil du temps est importante	Données requises à chaque cycle du recensement
	pourcentage		
Gouvernement fédéral	94	96	96
Gouvernements provinciaux ou territoriaux	82	96	100
Administrations municipales	80	92	98
Premières Nations, Métis ou Inuits	100	100	100
Organisations non gouvernementales	86	93	99
Universitaires	95	9	97
Entreprises	87	97	100
Grand public	70	87	88
Total	82	93	96

Source : Consultation en ligne sur le Recensement de la population de 2021.

Annexe E – Analyse multivariée

Tableau E.1

Nombre médian de questions du recensement utilisées par les participants à la consultation

Type de répondant	Nombre médian de questions du recensement utilisées
Gouvernement fédéral	17
Gouvernements provinciaux ou territoriaux	22
Administrations municipales	28
Autochtones	31
Organisations non gouvernementales	20
Universitaires	35
Entreprises	27
Grand public	25
Médiane	25

Source : Consultation en ligne sur le Recensement de la population de 2021.

Annexe F – Fins visées par l'utilisation des données

Tableau F.1
But de l'utilisation des données du recensement, pour les organismes et les particuliers (nombre et pourcentage qui les ont utilisées à cette fin)

Type de répondant	Utilisateurs de données		Affectation des ressources		Prestation de services		Planification		Recherche	
	nombre	Lois ou règlements nombre pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Gouvernement fédéral	49	21 43	29	59	33	67	40	82	39	80
Gouvernements provinciaux ou territoriaux	180	48 27	114	63	120	67	154	86	122	68
Administrations municipales	322	48 15	192	60	213	66	278	86	182	57
Premières Nations, Métis ou Inuits	29	10 34	22	76	24	83	27	93	22	76
Organisations non gouvernementales	231	30 13	110	48	141	61	158	68	158	68
Universitaires	191	3 2	30	16	43	23	66	35	179	94
Entreprises	94	6 6	23	24	31	33	60	64	68	72
Grand public	298	22 7	53	18	71	24	79	27	214	72
Tous	1 394	188 13	573 41	676 48	862 62	984 71				

Source : Consultation en ligne sur le Recensement de la population de 2021.

Annexe G – Lacunes dans les données signalées pendant la consultation en ligne

Dans le cadre de la consultation en ligne sur le Recensement de la population de 2021, on a demandé aux répondants de dresser une liste pouvant aller jusqu'à cinq lacunes dans les données du recensement qui devraient, selon eux, être comblées. Au total, 129 lacunes ont été déclarées par près de 800 organisations et particuliers. Le tableau ci-après regroupe ces lacunes selon le thème. Une lacune peut correspondre à un contenu existant insuffisant (p. ex. lien avec la Personne 1, état matrimonial, scolarité) ou à du nouveau contenu proposé (p. ex. LGBTQ2, ayants droit). Par exemple, les lacunes concernant l'« état matrimonial » comprenaient des demandes des répondants afin que le recensement inclue des renseignements sur le nombre de fois qu'une personne a été mariée, ou sur l'année et le lieu du mariage. Les lacunes concernant le « lien avec la Personne 1 » comprenaient des suggestions pour que le recensement recueille des renseignements sur les familles recomposées.

Tableau G.1
Lacunes statistiques déclarées pendant la consultation

Sujet	Lacune statistique	Fréquence déclarée
Sujets actuels du recensement		
Couverture	Résidence secondaire	8
	Autre	4
	Résidents temporaires	2
Démographie	LGBTQ2+ (lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres, altersexuels, bispirituels)	136
	Lien avec la Personne 1	21
	État matrimonial	12
	Nom	4
	Autre	1
Langue	Ayants droit	104
	Langue d'enseignement au primaire ou au secondaire	38
	Langue utilisée : sphère publique, communication, etc.	8
	Droits linguistiques – Services	5
	Langue – Généralités	4
	Minorités de langues officielles	4
	Langage gestuel	3
	Enseignement	3
	Connaissance des langues officielles	3
	Francophonie	2
	Langue – Enfants et famille	2
	Ayants droit – Enfants et famille	1

Tableau G.1
Lacunes statistiques déclarées pendant la consultation

Sujet	Lacune statistique	Fréquence déclarée
Activités de la vie quotidienne	Incapacités	35
	Incapacités (enfants)	4
	Incapacités (aides et appareils fonctionnels)	3
	Incapacités (financement et politique)	2
	Incapacités (scolarité)	2
	Incapacités (accessibilité)	2
	Incapacités (logement)	1
	Incapacités (travail)	1
	Incapacités (famille)	1
	Autre	1
Immigration et citoyenneté	Immigration et citoyenneté	5
	Travail	3
	Lieu de naissance	2
	Résidents non permanents	2
	Lieu de naissance des grands-parents	1
	Intégration	1
Ethnoculturel	Groupes de population et minorités visibles	9
	Origine ethnique	2
Autochtones	Autre	8
	Identité	5
	Couverture	5
	Métis	3
	Statut	3
	Santé	3
	Logement	2
	Scolarité autochtone	1
	Appartenance à une bande indienne ou à une Première Nation	1
Religion	Demande que le sujet présent à chaque cycle	10
	Présence et participation	9
	Groupes religieux	3
Mobilité	Mobilité	14

Tableau G.1
Lacunes statistiques déclarées pendant la consultation

Sujet	Lacune statistique	Fréquence déclarée
Scolarité	Niveau de scolarité	6
	Parcours	5
	Participation à la scolarité	3
	Niveau de scolarité des parents	2
	Fréquentation scolaire	1
	Éducation à domicile	1
	Résultats sur le marché du travail	1
	Satisfaction scolaire	1
	Langue d'enseignement au primaire ou au secondaire	1
	Éducation spécialisée	1
	Impôts	1
	Autre	1
	Éducation des jeunes	1
	Lieu des études	1
Travail	Travail non rémunéré	39
	Autre	36
	Lieu de travail	29
	Profession	12
	Suremploi et sous-emploi	11
	Anciens combattants	8
	Sécurité d'emploi	6
	Système de classification	5
	Congés	5
	Avantages	5
	Syndicalisation	4
	Travailleurs temporaires	4
	Résultats sur le marché du travail (scolarité)	4
	Incapacités au travail	3
	Salaire horaire	3
	Travail autonome	3
	Immigrants	3
	Formation professionnelle	2
	Santé et sécurité au travail	2
	Retraite	1
	Scolarité	1
	Emploi	1
	Économie	1
	Langue parlée au travail	1

Tableau G.1
Lacunes statistiques déclarées pendant la consultation

Sujet	Lacune statistique	Fréquence déclarée
Revenu	Richesse et endettement	14
	Pauvreté	13
	Dépenses	11
	Autre	7
	Retraite	3
	Faible revenu	3
	Mobilité économique	2
	Autochtones	1
	Incapacité	1
	Source de revenus	1
Logement	Itinérance	17
	Logements collectifs	17
	Type de logement et caractéristiques	15
	Autre	7
	Utilisation de l'énergie	6
	Logements sociaux	4
	Abordabilité	4
	Dépenses	2
	Rénovations	2
	Mobilité	1
Question sur le consentement en vue de la divulgation des données au bout de 92 ans	Autre	1
Sujets ne faisant pas partie du Programme du Recensement de 2016		
Services de garde	Services de garde	5
Santé	État de santé général	49
	Santé mentale	16
	Style de vie	11
	Bien-être	4
	Environnement	1
	Enfants	1
	Autre	14
Justice et sécurité publique	Groupes de population et minorités visibles	3
	Autochtones	1
	Immigration et citoyenneté	1
Technologie	Autre	16

Tableau G.1
Lacunes statistiques déclarées pendant la consultation

Sujet	Lacune statistique	Fréquence déclarée
Autre	Autre	90
	Transports	40
	Économie	10
	Environnement	9
	Tourisme	5
	Services sociaux	5
	Autres recensements	3

Source : Consultation en ligne sur le Recensement de la population de 2021.